

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 78

10 janvier 2012

SOMMAIRE

LU GE I S.à r.l.	3735	Quelbuild S.à r.l.	3739
Management Consultants Luxembourg S.A.	3735	Quodre Finance S.A.	3739
Olympic Ventures S. à r.l.	3734	Randeor Holding S.A.	3739
Passiflora S.A.	3699	RE Faktoring S.à r.l.	3739
Peer 1 SA	3700	Research & Development International S.A., SPF	3740
Penrite Assets Corporation S.à r.l.	3698	Resins & Composites S.A.	3740
Pescado S.A., SPF	3699	Re World S.A.	3740
PFCE Czech II S.à r.l.	3698	Romania Invest Corp S.A.	3740
PFCE Czech I S.à r.l.	3698	Rosch Beteiligung SA	3741
PFCE Hungary S.à r.l.	3698	Royal Land S.A.	3741
PFCE Middle Holdco S.à r.l.	3699	Royalty Opportunities Feeder S.A.	3741
PFCE Poland II S.à r.l.	3700	Royalty Opportunities Feeder S.A.	3741
PFCE Poland I S.à r.l.	3699	Satellite Uno	3742
Phantos S.A.	3735	Schreinerei Thomé s.à r.l.	3741
Phantos S.A.	3736	Semeraro Investments S.A.	3743
PHI Participations SA	3699	Semeraro Real Estate Lux S.A.	3743
Pietra S.A.	3736	SHL Luxembourg S.à r.l.	3743
PKB International S.A.	3736	SibVil Holding	3742
Pleimount S.A., SPF	3736	Société de Gestion Fiduciaire S.à r.l.	3743
Point Blank Promotions S.A.	3736	Société pour la prévention et le financement des risques par la réassurance	3742
Polifontaine S.A.	3737	Société pour la prévention et le financement des risques par la réassurance	3742
Polymnie S.A.	3737	Sodipro	3743
Pommerit S.A.	3737	South Coast Real Estate S.A.	3744
Pooling S.A.	3737	SPM S.à r.l.	3744
Potosi S.A.	3737	Strategic Airlines S.A.	3744
Prefood S.A.	3738	Summer Spee S.A.	3744
Promonova S.A.	3738	Sun Investments	3744
Propolis	3738		
Pyrotex UK 1 S.A.	3738		
Quelbuild S.A.	3739		

Penrite Assets Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 113.601.

—
*Extrait des résolutions adoptées en date du 29 novembre 2011, lors de
l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Penrite Assets Corporation S.à r.l.*

En date de 29 novembre 2011 l'Assemblée Générale Extraordinaire a pris avec effet immédiat les décisions suivantes:

- D'accepter la démission de Madame Geneviève Larmeroux en tant que cogérante de la Société;
- De nommer Madame Geneviève Larmeroux née le 21 mars 1929 à Neuilly-sur-Seine (France), ayant son adresse au 271, rue de Belleville, F-75019 Paris, en tant que gérante de la Société pour une période indéterminée;
- De nommer Monsieur Christian BÜHLMANN, né le 1^{er} mai 1971 à Etterbeek (Belgique) demeurant professionnellement au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, en tant que gérant pour une période indéterminée;
- Le siège social de la société est transféré du 41, avenue 10 septembre, L-2551 Luxembourg au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PENRITE ASSETS CORPORATION S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011166967/23.

(110193741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

PFCE Czech I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.697.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166969/10.

(110193534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

PFCE Czech II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.685.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166970/10.

(110193535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

PFCE Hungary S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.699.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166971/10.

(110193539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Passiflora S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 121.645.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166965/11.

(110193273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Pescado S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 101.509.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166968/11.

(110193297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

PHI Participations SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 68.326.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166978/11.

(110193296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

PFCE Middle Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 96.469.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166972/10.

(110193540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

PFCE Poland I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 95.700.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166973/10.

(110193536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

PFCE Poland II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.701.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166974/10.

(110193537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Peer 1 SA, Société Anonyme.

Capital social: EUR 8.138.463,00.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 162.463.

In the year two thousand eleven, on the fifth day of September, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Peer 1 S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 162463 (the Company), incorporated on 19 July 2011 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation of the Company (the Articles) have not yet been amended.

The Meeting is chaired by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg (the Chairman). The Chairman appoints Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, as secretary of the Meeting (the Secretary). The Meeting elects Pol Theisen, professionally residing in Luxembourg, as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer). The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders of the Company (the Shareholders) and the number of shares they hold in the Company are indicated on an attendance list which will remain attached to the present deed after having been signed by the representative of the Shareholders and the Bureau.

The Shareholders are duly represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing at 33 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg by virtue of proxies.

The proxies from the Shareholders and the subscribers of the shares to be issued by the Company, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on their behalf and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman requests the notary to record the following:

I. that all the 3,100,000 (three million one hundred thousand) shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each, representing the entire subscribed share capital of the Company which is set at EUR 31,000 (thirty one thousand Euro) are duly represented at the Meeting, which is thus regularly constituted and can validly deliberate on all the items on the agenda;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Authorisation and approval of the increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 8,107,463 (eight million one hundred and seven thousand four hundred and sixty three Euro), in order to bring the share capital from its present amount of EUR 31,000 (thirty one thousand Euro) to an amount of EUR 8,138,463 (eight million one hundred and thirty eight thousand four hundred and sixty three Euro), by way of the creation and issuance of 810,746,300 (eight hundred and ten million seven hundred and forty six thousand three hundred) new ordinary shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each;
3. Subscription to and payment in cash of the share capital increase specified under item 2. above;
4. Authorisation and approval regarding the creation of and issuance of alphabet shares;
5. Creation of an authorised share capital and authorisation to the board of directors of the Company to increase the share capital of the Company within the limits of the authorised share capital for a term of five years;
6. Authorisation and approval of the restatement of the Company's articles of association to reflect the issuance of new shares, the creation of alphabet shares and the amendment of any relevant provisions of the Company's articles of association in that respect;

7. Authorisations for the amendment of the share register of the Company; and

8. Miscellaneous.

III. the Meeting, after deliberation, unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The entirety of the subscribed share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 8,107,463 (eight million one hundred and seven thousand four hundred and sixty three Euro) in order to bring the share capital of the Company from its current amount of EUR 31,000 (thirty one thousand Euro) to a nominal amount of EUR 8,138,463 (eight million one hundred and thirty eight thousand four hundred and sixty three Euro) by way of the creation and issuance of 810,746,300 (eight hundred and ten million seven hundred and forty six thousand three hundred) ordinary shares, having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each.

Third resolution

The Meeting accepts the subscription of the increase of the share capital and its full payment as follows:

Intervention - Subscription - Payment

3i Group plc, a company incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD, United Kingdom registered with the Registrar of companies of England and Wales under number 1142830 (3i Group), acting by its manager, 3i Investments plc, with its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom,

here represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

hereby declares to (i) waive its preferential subscription right in relation with the Company's capital increase, (ii) subscribe to 1,992,227 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 19,922.27 (nineteen thousand nine hundred and twenty two Euro and twenty seven Eurocent) and (iii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 19,922.27 (nineteen thousand nine hundred and twenty two Euro and twenty seven Eurocent).

3i Europartners Va L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907, having its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, registered in England under the number LP 011419 (3i Europartners Va), acting by its manager, 3i Investments plc, with its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom,

here represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

hereby declares to (i) waive its preferential subscription right in relation with the Company's capital increase, (ii) subscribe to 200,123,497 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 2,001,234.97 (two million one thousand two hundred and thirty four Euro and ninety seven Eurocent) and (iii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 2,001,234.97 (two million one thousand two hundred and thirty four Euro and ninety seven Eurocent).

3i Europartners Vb L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907, having its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, registered in England under the number LP 011420 (3i Europartners Vb), acting by its manager, 3i Investments plc, with its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom,

here represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

hereby declares to (i) waive its preferential subscription right in relation with the Company's capital increase, (ii) subscribe to 221,829,364 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 2,218,293.64 (two million two hundred and eighteen thousand two hundred and ninety three Euro and sixty four Eurocent) and (iii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 2,218,293.64 (two million two hundred and eighteen thousand two hundred and ninety three Euro and sixty four Eurocent).

3i Buyouts 2010A L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907, having its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, registered in England under the number LP 13807 (3i Buyouts 2010A), acting by its manager, 3i Investments plc, with its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom,

here represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

hereby declares to (i) subscribe to 163,533,129 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 1,635,331.29 (one million six hundred and thirty five thousand three hundred and thirty one Euro and twenty nine Eurocent) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 1,635,331.29 (one million six hundred and thirty five thousand three hundred and thirty one Euro and twenty nine Eurocent).

3i Buyouts 2010B L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907, having its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, registered in England under the number LP 13808 (3i Buyouts 2010B), acting by its manager, 3i Investments plc, with its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom,

here represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

hereby declares to (i) subscribe to 27,905,266 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 279,052.66 (two hundred and seventy nine thousand fifty two Euro and sixty six Eurocent) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 279,052.66 (two hundred and seventy nine thousand fifty two Euro and sixty six Eurocent).

3i Buyouts 2010C L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907, having its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom, registered in England under the number LP 13809 (3i Buyouts 2010C), acting by its manager, 3i Investments plc, with its registered office at 16, Palace Street, London, SW1E 5JD, United Kingdom,

here represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

hereby declares to (i) subscribe to 46,185,417 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 461,854.17 (four hundred and sixty one thousand eight hundred and fifty four Euro and seventeen Eurocent) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 461,854.17 (four hundred and sixty one thousand eight hundred and fifty four Euro and seventeen Eurocent).

Peer Management Participation 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, with a share capital of EUR 1,483,000, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Peer Manco 2),

here represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

hereby declares to (i) subscribe to 144,800,000 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 1,448,000 (one million four hundred and forty eight thousand Euro) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 1,448,000 (one million four hundred and forty eight thousand Euro).

Mr Ronald van der Mark, CEO, born on 28 October 1965 in Mitcham, Australia, residing at Kruisstraat 8f, 2011 PX Haarlem, Netherlands,

here represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

hereby declares to (i) subscribe to 3,588,000 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 35,880 (thirty five thousand eight hundred and eighty Euro) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 35,880 (thirty five thousand eight hundred and eighty Euro).

Mr Marc van Gelder, manager of companies, born on 21 May 1961 in Amsterdam, Netherlands, residing at Noodweg 34, 1213 PX Hilversum, Netherlands,

here represented by Camilo Luna, Avocat, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

hereby declares to (i) subscribe to 789,400 newly issued shares of the Company having a nominal value of EUR 0.01 each for an aggregate amount of EUR 7,894 (seven thousand eight hundred and ninety four Euro) and (ii) fully pay up such shares by way of a contribution in cash of EUR 7,894 (seven thousand eight hundred and ninety four Euro).

The amount of the contributions in cash are forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate confirming the availability of the subscription amount on the Company's bank account and the undersigned notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

The Meeting resolves to issue and hereby issues:

- 1,992,227 new shares to 3i Group;
- 200,123,497 new shares to 3i Europartners Va;
- 221,829,364 new shares to 3i Europartners Vb;
- 163,533,129 new shares to 3i Buyouts 2010A;
- 27,905,266 new shares to 3i Buyouts 2010B;

- 46,185,417 new shares to 3i Buyouts 2010C;
- 144,800,000 new shares to Peer Manco 2;
- 3,588,000 new shares to Mr Ronald van der Mark; and
- 789,400 new shares to Mr Marc van Gelder.

The contribution in cash made by the subscribers shall be in its entirety allocated to the nominal share capital account of the Company.

The Meeting notes that as from the present resolution, 3i Buyouts 2010A, 3i Buyouts 2010B, 3i Buyouts 2010C, Peer Manco 2, Mr Ronald van der Mark and Mr Marc van Gelder are considered as shareholders of the Company and that they are entitled to deliberate and to vote, in accordance with the rights attached to their shares, on the subsequent resolutions. The term Shareholders shall also from now refer to them.

Fourth resolution

The Meeting acknowledges that it is contemplated to divide the 813,846,300 (eight hundred and thirteen million eight hundred and forty six thousand three hundred) shares, having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each, currently issued in the Company, into 2 classes of alphabet shares (the Alphabet Shares) themselves divided into 3 sub-classes each.

The Meeting resolves to create and issue the Alphabet Shares and to proceed to the reclassification of all of the shares issued in the Company as follows:

- 223,015,436 (two hundred and twenty three million fifteen thousand four hundred and thirty six) ordinary shares are reclassified into 223,015,436 (two hundred and twenty three million fifteen thousand four hundred and thirty six) class A1 shares;
- 223,015,433 (two hundred and twenty three million fifteen thousand four hundred and thirty three) ordinary shares are reclassified into 223,015,433 (two hundred and twenty three million fifteen thousand four hundred and thirty three) class A2 shares;
- 223,015,431 (two hundred and twenty three million fifteen thousand four hundred and thirty one) ordinary shares are reclassified into 223,015,431 (two hundred and twenty three million fifteen thousand four hundred and thirty one) class A3 shares;
- 48,266,667 (forty eight million two hundred and sixty six thousand six hundred and sixty seven) ordinary shares are reclassified into 48,266,667 (forty eight million two hundred and sixty six thousand six hundred and sixty seven) class B1 shares;
- 48,266,667 (forty eight million two hundred and sixty six thousand six hundred and sixty seven) ordinary shares are reclassified into 48,266,667 (forty eight million two hundred and sixty six thousand six hundred and sixty seven) class B2 shares; and
- 48,266,666 (forty eight million two hundred and sixty six thousand six hundred and sixty six) ordinary shares are reclassified into 48,266,666 (forty eight million two hundred and sixty six thousand six hundred and sixty six) class B3 shares.

As a result of the above reclassification, the shareholding in the Company is now as follows:

Shareholder	Class A1 shares	Class A2 shares	Class A3 shares	Class B1 shares	Class B2 shares	Class B3 shares
3i Group	1,005,076	1,005,076	1,005,075	-	-	-
3i Europartners Va	67,036,193	67,036,192	67,036,192	-	-	-
3i Europartners Vb	74,307,095	74,307,095	74,307,094	-	-	-
3i Buyouts 2010A	54,511,043	54,511,043	54,511,043	-	-	-
3i Buyouts 2010B	9,301,756	9,301,755	9,301,755	-	-	-
3i Buyouts 2010C	15,395,139	15,395,139	15,395,139	-	-	-
Peer Manco 2	-	-	-	48,266,667	48,266,667	48,266,666
Mr Ronald van der Mark	1,196,000	1,196,000	1,196,000	-	-	-
Mr Marc van Gelder	263,134	263,133	263,133	-	-	-
Total	223,015,436	223,015,433	223,015,431	48,266,667	48,266,667	48,266,666

Fifth resolution

The Meeting resolves to approve the Board of Directors' report, drafted and presented in accordance with the terms of article 32-3 (5) of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the Luxembourg Companies Act), relating to the cancellation or the limitation of the preferential subscription right of the shareholders of the Company.

The Meeting resolves to create an authorised share capital of the Company in an amount of EUR 11,148,463 (eleven million one hundred and forty eight thousand four hundred and sixty three Euro), with the rights and obligations as set out in the articles of association of the Company as amended and restated hereafter (the Restated Articles of Association).

The Meeting resolves to authorise the Board:

(i) to issue preferred shares within the authorised share capital of the Company while limiting and/or suppressing the preferential subscription rights of the existing shareholders, as the Board deems fit; and

(ii) to reserve the issuance of preferred shares within the authorised share capital for certain issuances, namely for the exercise of the warrants and conversion of the interest free loan notes.

The Meeting further resolves to set the validity period of the total authorised share capital referred to above and the authorisation given to the Board as per this fifth resolution, to issue preferred shares of the Company within the authorised share capital of the Company and to limit and/or suppress the preferential subscription rights of the existing shareholders to five years from the date of the present meeting.

Sixth resolution

The Meeting resolves to restate and renumber the Articles in their entirety and to the extent necessary, to insert or change headings in the Articles, so that they will read henceforth as follows:

"RESTATED ARTICLES OF PEER 1 S.A."

Chapter I - Definitions

3i Europartners Va means 3i Europartners Va L.P.;

3i Europartners Vb means 3i Europartners Vb L.P.;

3i Investors means, collectively, 3i Group plc, 3i Europartners Va, 3i Europartners Vb, 3i Buyouts 2010A LP, 3i Buyouts 2010B LP, and 3i Buyouts 2010C LP, and 3i Investor means any of them;

3i Related Party means (a) each 3i Investor and 3i Investments plc, (b) 3i Group plc and its subsidiaries, (c) any other person which is a fund, partnership, investment vehicle or other entity and which is either (i) managed by 3i Group plc or one of its Subsidiaries or (ii) utilised for the purpose of allowing employees (and former employees) of 3i Group plc and its Subsidiaries to participate directly or indirectly in the growth in value of the Company, and (d) any partner or investor in or member of a 3i Investor;

3i Va Director means the Director whose candidature is, in accordance with the procedure set out in article 11.2, recommended for appointment, suspension or removal from time to time by 3i Europartners Va;

3i Vb Director means the Director whose candidature is, in accordance with the procedure set out in article 11.3, recommended for appointment, suspension or removal from time to time by 3i Europartners Vb;

Act of 2002 means the act of 19 December 2002 on the trade and companies register and on the accounting and financial accounts of companies;

Additional Syndicatee means any person that is not a 3i Related Party who accepts or is to accept a transfer of (part of) the Shares in accordance with a Shareholders Agreement;

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time;

A Shares means the A1 Shares, the A2 Shares and the A3 Shares of EUR 0.01 each in the capital of the Company;

A1 Shares means the Shares in the Company of the sub-class A1;

A2 Shares means the Shares in the Company of the sub-class A2;

A3 Shares means the Shares in the Company of the sub-class A3;

Authorised Shares has the meaning given in article 5.3;

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (excluding for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable reserves (excluding the share premium reserve)

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Bidco means Peer Holdings B.V.;

Bidco Board means the board of directors of Bidco;

Bidco Directors means the member of the board of directors of Bidco and Bidco Director means any of them;

Board means the board of directors of the Company appointed from time to time;

B Shares means the sub-classes B1, B2 and B3 ordinary Shares of EUR 0.01 each in the capital of the Company;

B1 Shares means the Shares in the Company of the sub-class B1;

B2 Shares means the Shares in the Company of the sub-class B2;

B3 Shares means the Shares in the Company of the sub-class B3;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in Luxembourg, the Netherlands and London for normal business;

Business Plan means the business plan dated 16 August 2011 as attached to a Shareholders Agreement and the annual business plan prepared by Bidco from time to time;

Cancellation Value Per Share means the amount calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares to be repurchased and cancelled;

Chairman has the meaning given to it in article 11.9;

Class of Shares means an entire class of Shares of the Company;

Class 1 Shares means the A1 Shares and the B1 Shares;

Class 2 Shares means the A2 Shares and the B2 Shares;

Class 3 Shares means the A3 Shares and the B3 Shares;

Co-investor means Mr Marc Van Gelder;

Companies Act means the Luxembourg law on the commercial companies dated 10 August 1915, as amended;

Company means Peer 1 S.A.;

Completion means the implementation of the steps as set out in a Shareholders Agreement;

Directors means the directors of the Company, and Director means any of them;

Dragged Shareholders has the meaning given to it in article 9.1;

Dragging Shareholders has the meaning given to it in article 9.1;

Drag Notice has the meaning given to it in article 9.1;

Exit means a Sale, a Listing or a Liquidation;

Finance Documents has the meaning given to it in a Shareholders Agreement;

General Meetings means the general meetings of the Shareholders, and General Meeting means any of them;

Group means, collectively, the Company and its Subsidiaries from time to time, and Group Company means any of them;

Holding Company has the meaning set out under the definition of Subsidiary;

Intellectual Property Rights means all copyrights, moral rights, design rights, trade marks and trade names, service marks, domain names, data base rights, trade secrets, computer software, including any updates or new releases, know-how and any other Intellectual Property Rights (whether registered or unregistered) and all applications for any of them, anywhere in the world, or otherwise, as the context may require;

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of a Class of Shares;

Investor Consent means:

(b) in relation to a resolution of the General Meeting, a resolution by a majority of the Shareholders, containing at least the confirmatory vote of 3i Europartners Va and 3i Europartners Vb;

(c) in relation to a resolution of the Board, a resolution by a majority, containing at least the confirmatory votes of the 3i Va Director and the 3i Vb Director;

(d) in relation to a resolution of the Bidco Board (including in its capacity as shareholder of any Group Companies), a resolution by a majority, containing at least the confirmatory vote of the Bidco Director elected by 3i Europartners Va LP and the Bidco Director elected by 3i Europartners Va LP.

Liquidation means a voluntary liquidation of the Company;

Listing means the admission to listing of a majority of the Company's share capital or the majority of any Group companies' share capital on a recognised stock exchange;

Managers means the Original Manager and such other persons who will become a Manager under a Shareholders Agreement and Manager means any of them;

Ordinary Shares means the A Shares and the B Shares only (excluding the Preferred Shares);

Original Manager means Mr Ronald van der Mark;

Permitted Transferee has the meaning given to it in article 7.2;

Permitted Transferee Entity has the meaning given to it in article 7.2;

Permitted Transfer has the meaning given to it in article 7.2;

Preferred Shares means the non-voting preferred shares to be issued in the share capital of the Company upon exercise of the Warrants which will give right (i) to a fixed annual cumulative preferred dividend (hereinafter called the Preferred Dividend), representing 0.01% of the nominal value of the Preferred Shares and (ii) to receive an amount equal to the Accumulated Preferred Return. It is being understood that the Accumulated Preferred Return is to be paid only in case of a Distribution and in the priority order as specified in a Shareholders Agreement;

Preferred Return means the return payable by the Company in respect of each Preferred Share for any Accrual Period. This return is equal to the product of the Applicable Rate and the Amount multiplied by a fraction of which the numerator shall be the number of days in that Accrual Period and the denominator shall be 365 and divided by the number of Preferred Shares in issuance. Such amount accumulated at any time for all Accrual Periods since the Issuance Date is herein called the Accumulated Preferred Return.

For the purpose of the computation of the Accumulated Preferred Return, the Preferred Return shall accrue daily and shall be calculated on the basis of a three hundred sixty-five (365) day year and will accrue and compound to the Amount on 5 September of each year (the Composition of Interest).

For the purpose of the above mentioned formula, the following terms shall have the following meaning:

(e) Accrual Period means, in relation to the initial Accrual Period, the period commencing on the Issuance Date and ending on 30 December 2011 and, in relation to each subsequent Accrual Period, the period commencing immediately after the end of the previous Accrual Period and ending twelve months thereafter or, if earlier, on the full repayment of the Amount;

(f) Applicable Rate means: 11% per annum;

(g) Amount means the outstanding amount under the EUR 120,276,884 receivable held by the holders of the Preferred Shares (or as the case may be of the Warrants) against the Company from time to time (such amount including for the avoidance of doubt the Composition of Interest); and

(h) Issuance Date means the date on which the Amount was granted.

Qualified Resolution means a resolution by the General Meeting with Investor Consent;

Refinancing means any refinancing of the debt of the Company and the Group, as part of which all or part of the Instruments are repaid, redeemed or liquidated in whatever way;

Relevant Shares has the meaning given to it in article 10.1(a);

Remuneration Committee has the meaning given to it in a Shareholders Agreement;

Reserved Matters means any of the following matters or actions:

(J) Share Capital

The issue, repurchase or redemption of Shares or any other securities in the Company's share capital, including the granting of any option rights, warrants or similar rights in respect of the same.

(K) Articles

Propose or permit to be proposed any amendment to the Articles.

(L) Distributions

Propose or pay any dividend or propose or make any other distribution.

(M) Compulsory transfers

Take any action or make any determination in relation with the Compulsory Transfers as such term is defined in the Shareholders Agreement.

(N) Transactions

- Subscribe or otherwise acquire or dispose of any interest in the share capital or instruments convertible into or exchangeable for share capital of any other company or body corporate.

- Acquire or dispose of the whole or part of the undertaking of any other person or dispose of the whole or part of its undertaking or merge (or merge any part of its business) with any other person or propose to do so.

- Dispose (otherwise than in accordance with any relevant capital disposals forecast in the Business Plan) of any asset of a capital nature:

(i) having a book or market value greater than EUR 500,000 in respect of any one item; or

(j) if as a result of so doing the aggregate of all such disposals by the Group in the relevant financial year would exceed EUR 1,500,000.

(O) Sale or Listing

- Negotiate or permit the disposal of Shares where such disposal amounts to a Sale or Listing.

- Negotiate or permit the disposal of shares in a Group Company (other than the Company).

- Appoint or remove any corporate finance advisors.

(P) Liquidation

- Any application to be declared bankrupt or for a suspension of payments of the Company.

- The passing of any resolution for a Liquidation or to technically liquidate the Company by disposal of all or substantially all of its assets.

(Q) Change of Business

- Make any material change to the nature of its business or the jurisdiction where it is managed and controlled.
- Alter the Company's name or any of its trade names or registrations of any of its domain names.
- Establish any new branch, agency, trading establishment or business or close any such branch, agency, trading establishment or business.
- Do any act or thing (a) outside the ordinary course of the business carried on by it or (b) materially inconsistent with the Business Plan.
- Deal in any way with intellectual property other than in the ordinary course of business (including the acquisition or disposal, whether outright or by way of licence or otherwise howsoever, or allowing the registration of any Intellectual Property Right to lapse or be cancelled).

(R) Financial

- Approve the Business Plan for any Financial Year(s).
- Make any change to:
 - (k) The Company's auditors;
 - (l) The Company's bankers or the terms of the mandate given to such bankers in relation to its account(s);
 - (m) The Company's accounting reference date;
 - (n) The Company's accounting policies, bases or methods from those set out in the annual accounts and the accountants' report (other than as required by law); or
 - (o) an approved Business Plan.
- Factor any of its debts, borrow monies (other than under the Finance Documents) or accept credit (other than normal trade credit).
- Creating any security interest over, accepting any restrictions or encumbrances on, or granting a pledge or mortgage or right of usufruct or other security interest over, any assets of the Group (including Intellectual Property Rights), except as required under the Finance Documents.
- Incur any capital expenditure:
 - (p) exceeding EUR 300,000 in respect of any one item; or
 - (q) if as a result of so doing the aggregate of all such expenditure incurred by the Group in the relevant financial year would exceed EUR 2,000,000.
- Make or receive any loan or advance or give any credit (other than in the ordinary course of business) to any person or acquire any loan capital of any corporate body (wherever incorporated).
- Give any indemnity or guarantee.
- Make any claim, disclaimer, surrender, election or consent of a material nature for tax purposes exceeding an amount of EUR 1,000,000.

(S) Employees

- Engage or employ any employee with a salary and/or commissions or bonuses are or are likely to be EUR 150,000 or more per annum or increase the salary and/or commissions or bonuses of any employee to EUR 150,000 or more per annum or vary the terms of employment of any employee earning EUR 150,000 or more per annum.
- Enter into any collective bargaining or similar agreement with any trade union or employee body or vary in any material respect the terms of such agreement.

(T) Board and Directors

- Permit the appointment (and determine the remuneration and terms of engagement) of any person as a board member (other than the 3i Va Director, the 3i Vb Director and the Managers' Director) or remove any board member (other than the Directors or the Bidco Directors).
- Establish any committee of the Board.

(U) Litigation

Conduct (whether as plaintiff or defendant) or settle any litigation involving an amount in excess of EUR 250,000, except for the collection of debts arising in the ordinary course of the business.

(V) Pensions

Establish any pension scheme or implement any variation to the Group's pension scheme or any of the benefits payable to members of the scheme.

(W) Property

Acquire or dispose of any real property (including taking or agreeing to take any leasehold interest in or licence over any real property) where any such period of interest would exceed 12 months.

Enter into any real property lease agreements with a capitalised rent obligation in excess of EUR 750,000 per annum.

(X) Contracts

- Other than where expressly contemplated by the Shareholders Agreement or the services agreements, enter into or vary any transaction or arrangement with, or for the benefit of, any of the Shareholders or the Directors or the Bidco Directors or their respective connected persons.

- Enter into any transaction or make any payment other than on an arm's length basis for the benefit of the Group.

- Enter into or vary either any unusual or onerous contract, or any agreement or series of connected agreements in terms of which the consideration payable or receivable represents more than EUR 1,000,000, or any agreement which has a duration of more than three years.

- Enter into or vary any partnership, joint venture or consortium agreement.

- Surrender or agree to any material change in the terms of any supply or distribution agreement to which it is from time to time a party and which represents more than 5% of the turnover of the Group.

(Y) Insurance

Make any material change to the level, scope or extent of the Group's insurance cover (including any D&O insurance).

(Z) Transaction documents

Fail to enforce (where any Group Company has a right to enforce and the 3i Investors have requested in writing that such Group Company so enforces) or permit any variation to, or take any action in respect of, any of a Group Company's rights under the SPA or the Finance Documents (as such term is defined in the Shareholders Agreement).

(AA) Miscellaneous

- Make any political contributions of any nature in any jurisdiction.

- Make any gifts or charitable donations in excess of EUR 10,000.

- Enter into any agreement or other commitment to do any of the things referred to in this Schedule.

Remuneration Committee means the committee designated by the Bidco Board in accordance with a Shareholders Agreement;

Sale means the sale (whether through a single transaction or through a series of transactions and whether directly or indirectly) of a majority or more of the issued Shares (or the beneficial title thereof) held by all of the Shareholders or the majority of the assets of the Group;

Shareholders means the holders of Shares and Shareholder means any of them;

Shareholders Agreement means any deed or agreement which may be entered into, from time to time, by and between the Shareholders and the Company relating to, amongst other things, the governance and the management of the Company;

Shares means the A Shares and the B Shares and any other ordinary issued shares in the capital of the Company from time to time, and Share means any of them;

Share Profit has the meaning as set out in article 23.4;

SPA means the share purchase agreement relating to the acquisition of the Target Group;

Subsidiary means with respect to any person (the Holding Company), any other person of which securities or interests having the power to elect a majority of that other person's board of directors or other governing body or otherwise having the power to exercise a majority of the votes in a general meeting of shareholders (other than securities or interests having that power only upon the happening of a contingency that has not occurred) are held (or the voting rights with respect to such securities or interests are controlled by contract or otherwise) by the Holding Company or one or more of its Subsidiaries;

Tagged Shareholders has the meaning given to it in article 10.1;

Tagging Shareholders has the meaning given to it in article 10.1;

Tag Notice has the meaning given to it in article 10.1;

Target means Action Holding B.V.;

Target Group means the Target and its Subsidiaries;

Total Cancellation Amount means the amount determined by the Board taking into account any preference dividend paid in accordance with article 23.4 and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount shall be the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Shares unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount;

Transfer has the meaning given to it in article 7.1; and

Warrants means the warrants issued from time to time by the Company.

Chapter II - Name - Registered office - Duration

1. Art. 1. Form and Name. There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "Peer 1 S.A." (the Company).

2. Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board.

2.3 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Art. 3. Duration.

3.1 The Company is formed for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendments of the Articles, as provided in article 19.2.

4. Art. 4. Corporate objects.

4.1 The corporate objects of the Company are (i) the acquisition, holding and disposal, in any form, by any means, whether directly or indirectly, of participations, rights and interests in, and obligations of, Luxembourg and foreign companies, (ii) the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner of stock, bonds, debentures, notes and other securities or financial instruments of any kind (including notes or parts or units issued by Luxembourg or foreign mutual funds or similar undertakings) and receivables, claims or loans or other credit facilities and agreements or contracts relating thereto, and (iii) the ownership, administration, development and management of a portfolio of assets (including, among other things, the assets referred to in (i) and (ii) above).

4.2 The Company may borrow in any form. It may enter into any type of loan agreements and it may issue notes, bonds, debentures, certificates, shares, beneficiary parts, warrants and any kind of debt or equity securities including under one or more issuance programmes. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

4.3 The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

4.4 The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

4.5 The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects.

4.6 In general, the Company may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it considers necessary or useful in the accomplishment and development of its corporate objects.

4.7 The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

Chapter III - Share capital - Shares

5. Art. 5. Share capital.

5.1 The Company's subscribed share capital is set at EUR 8,138,463 (eight million one hundred and thirty-eight thousand four hundred and sixty-three Euros) represented by 813,846,300 (eight hundred thirteen million eight hundred and forty-six thousand three hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR 0.01 (one Eurocent) each divided into:

- (a) 669,046,300 (six hundred sixty-nine million forty-six thousand three hundred) A Shares themselves divided into:
 - (i) 223,015,436 (two hundred and twenty three million fifteen thousand four hundred and thirty six) class A1 shares;
 - (ii) 223,015,433 (two hundred and twenty three million fifteen thousand four hundred and thirty three) class A2 shares;
 - (iii) 223,015,431 (two hundred twenty three million fifteen thousand four hundred and thirty-one) class A3 shares;
 - (b) 144,800,000 (one hundred forty-four million eight hundred thousand) B Shares themselves divided into:
 - (i) 48,266,667 (forty eight million two hundred and sixty six thousand six hundred and sixty seven) class B1 shares;
 - (ii) 48,266,667 (forty eight million two hundred and sixty six thousand six hundred and sixty seven) class B2 shares;
- and
- (iii) 48,266,666 (forty eight million two hundred and sixty six thousand six hundred and sixty six) class B3 shares.

5.2 The share capital may be increased or reduced at any time by a decision of the General Meeting in accordance with the majority requirements of article 19.2.

5.3 The authorised capital of the Company is set EUR 11,148,463 (eleven million one hundred and forty-eight thousand four hundred and sixty-three Euros) comprising (in addition to the shares currently in issue) only A Shares and Preferred

Shares (the Authorized Shares), and the Board is authorised to issue the Authorized Shares, within the limits of the authorised share capital in order to satisfy the provisions of any Shareholders Agreement.

5.4 The Board is authorised and instructed to render effective such increases of the capital, in whole or in part, from time to time, within a period starting on 5 September 2011 and expiring on the fifth anniversary thereof for any Authorised Shares which have not yet been subscribed; the Board shall decide to issue Authorized Shares representing such whole or partial increase of the capital and shall accept subscriptions for such Authorized Shares.

5.5 Each time the Board shall act to render effective the increase of capital, as authorised, Article 5.1 above shall be amended so as to reflect the result of such action; the Board shall take or authorise any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

5.6 In connection with this authorisation to increase the capital and in compliance with Article 32-3 (5) of the Law, the Board is authorised to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing Shareholders for a period of 5 (five) years.

6. Art. 6. Shares.

Section 1. Shares

6.1 The Shares shall be in registered form (actions nominatives).

6.2 A register of Shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. Such register shall set forth the name of each Shareholder, its residence or elected domicile, the number of Shares held by it, the amounts paid in on each such Share, and the transfer of Shares and the dates of such transfers. The ownership of the Shares will be established by the entry in this register.

6.3 Certificates of these entries may be issued to the Shareholders and such certificates, if any, will be signed by the Chairman or any two Directors.

6.4 The Company will recognise only one holder per Share, save that it will recognise a limited partnership as the holder of a Share registered in the name of that limited partnership, notwithstanding that it is not a corporate body. In case a Share is held by more than one person (other than a Share in the name of a limited partnership), the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between a usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

Section 2. Profit Sharing

6.5 The profits which the Company may decide to distribute shall be applied as described in article 23 in any year in which the General Meeting resolves to make any distribution of dividends.

6.6 The Preferred Shares shall have liquidation preference and preferred dividend rights. The Preferred Shares shall not be entitled to participate in the distribution of dividends (if any) paid in excess of the Preferred Dividend and the Preferred Return.

Section 3. Repurchase of Shares

6.7 The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of one or more entire classes of Shares. In the case of repurchases and cancellations of Shares, such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the following order:

1. Class 3 Shares and once all the Class 3 Shares will have been repurchased and cancelled;
2. Class 2 Shares and once all the Class 2 Shares will have been repurchased and cancelled; and
3. Class 1 Shares.

6.8 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of Shares (in the order provided for in article 6.7 above), each holder will be entitled (pro rata to its holding), subject to any limitations or provisions to the contrary in a Shareholders Agreement, to such portion of the Total Cancellation Amount as is determined by the Board, taking into account the waterfall provisions specified in article 23.4 of the Articles, and the holders of the repurchased and cancelled Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class of Shares held by them and cancelled.

6.9 Within the limits as set out by a Shareholders Agreement, the Company shall however have the power to acquire Shares in its own capital provided that the Company has sufficient distributable reserves and funds to that effect.

6.10 If the Shares so acquired are made pursuant to a decision to reduce the share capital of the Company, the requirement to have sufficient distributable reserves and funds as set forth in article 6.9 above shall not apply provided the Shares are acquired at nominal value.

6.11 The acquisition and disposal by the Company of Shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the General Meeting. The quorum and majority requirements applicable for amendments to the Articles shall apply in accordance with article 19.2 of the Articles.

6.12 Notwithstanding the foregoing, unless the 3i Investors agree otherwise, the Company may not repurchase or redeem an entire Class of Shares at any time within 6 (six) months of their issuance.

7. Art. 7. Transfers.

Section 1.-Restrictions on Transfers

7.1 The prior written approval of the General Meeting is required for any direct or indirect sale and transfer, or any offer or contract to sell, or the creation of any interest over, pledge or right of usufruct, or any option to purchase or otherwise dispose of any Shares (any such event, a Transfer) other than a Permitted Transfer.

Section 2.- Permitted Transfers

7.2 Any Transfer of Shares:

- (a) by a Manager to the Co-Investor to a personal legal entity which is wholly-owned and solely managed by him or her (each, a Permitted Transferee Entity);
- (b) by any 3i Investor to a 3i Related Party;
- (c) by the 3i Investors to the Co-Investor or any Manager;
- (d) by the 3i Investors to any third party, subject to (in the case of a Transfer of a controlling interest) article 10;
- (e) by the 3i Investors to any Additional Syndicatee (as such term is defined in a Shareholders Agreement);
- (f) made in accordance with the Shareholders Agreement;
- (g) on and after a Sale or Listing,

shall be a Permitted Transfer and any person to whom Shares are Transferred in accordance with this article shall be a Permitted Transferee.

7.3 If a Permitted Transferee Entity of a Manager or the Co-investor ceases to be wholly-owned and solely managed by him or her, the Manager or the Co-investor shall without delay notify the Company that such event has occurred and, if the Bidco Board with Investor Consent so resolves, the Manager or the Co-investor shall immediately procure that the holder of such Shares Transfers them back to the Manager or the Co-Investor or to a Permitted Transferee Entity on terms determined by the Bidco Board with Investor Consent.

Section 3.- Condition of Transfer

It shall be a condition to any Transfer that the relevant provisions of the Shareholders Agreement are complied with.

8. Art. 8. Exit. A resolution regarding an Exit requires a Qualified Resolution of the General Meeting.

9. Art. 9. Drag along right.

9.1 If, at any time, the 3i Investors wish to Transfer such part of their Shares as represents a controlling interest in the Company to a third party (including, for the avoidance of doubt, any Transfer on an Exit or Refinancing, but excluding a Transfer to any of their Permitted Transferees), each of the 3i Investors (together the Dragging Shareholders) shall be entitled to require the other Shareholders (the Dragged Shareholders) to Transfer all or a proportional part (pro rata parte the Shares to be Transferred by the Dragging Shareholders) of their Shares on the same terms as the Transfer by the Dragging Shareholders (including financial conditions). If the Dragging Shareholders wish to exercise their rights under this article 9, they shall issue a notice in writing (a Drag Notice) to the Dragged Shareholders, specifying:

- (a) the main terms of the contemplated transaction;
- (b) the proposed date of the Transfer; and
- (c) the name of the proposed transferee(s) of the Shares.

9.2 If a Dragged Shareholder fails to offer its Shares to the proposed transferee(s) within a period of 15 (fifteen) days of the proposed date set out in the Drag Notice (or any other date specified in writing by the Dragging Shareholders to the Dragged Shareholders), then the Company shall have the power and the duty to fulfil the obligations for and on behalf of the Dragged Shareholder. For this purpose, the Shareholders hereby each grant an unconditional and irrevocable power of attorney to the Company to act on behalf of the Dragged Shareholders and Transfer the Shares of the Dragged Shareholder(s) to the proposed transferee(s).

10. Art. 10. Tag along rights.

10.1 If at any time the 3i Investors (the Tagged Shareholders) intend to (i) Transfer any Shares representing a controlling interest in the Company to a third party (excluding any of their Permitted Transferees), or (ii) list a portion of their Shares, each of the other Shareholders (together the Tagging Shareholders) shall be entitled to Transfer all or a proportional part (pro rata parte the Shares to be Transferred by the Tagged Shareholders) of its Shares on the same terms as the Transfer by the Tagged Shareholders (including financial conditions). If the Tagged Shareholders wish to Transfer their Shares as contemplated in this article 10, they shall issue a notice in writing (a Tag Notice) to the Tagging Shareholders, specifying:

- (a) the number of Shares which they intend to Transfer (the Relevant Shares);
- (b) the name(s) of the proposed transferee(s) of the Relevant Shares;
- (c) the main terms of the contemplated Transfer; and
- (d) the proposed date of the Transfer.

10.2 Any Tagging Shareholder who wishes to dispose of a pro rata parte of its Shares on the same terms as specified in the Tag Notice shall within 20 (twenty) Business Days of the date of the Tag Notice notify the Tagged Shareholder in writing.

10.3 A Tagged Shareholder may not dispose of the Relevant Shares unless it has:

(a) given a Tag Notice in accordance with article 10.1 not less than 20 (twenty) Business Days before the proposed disposal; and

(b) procured, on the same terms as contained in the Tag Notice, the disposal of (at the discretion of the Tagging Shareholders) a pro rata parte of the Shares of all Tagging Shareholders who have given due notice under this article.

10.4 In the event of a Transfer of Shares in accordance with this article 10, each holder of Shares will be entitled (pro rata to its holding), subject to any limitations or provisions to the contrary in a Shareholders Agreement, to receive an amount equal to the amount it would have been entitled to receive under article 23.4.

Chapter IV - Management

11. Art. 11. Management.

Section 1. - Appointment and dismissal of Directors.

11.1 The Company shall be managed by a Board consisting of at least three Directors composed of one 3i Va Director, one 3i Vb Director and one Director appointed by the Managers.

11.2 3i Europartners Va shall, at any time, be entitled by notice in writing to the Company to nominate a candidate for the appointment or replacement of the 3i Va Director.

11.3 3i Europartners Vb shall, at any time, be entitled by notice in writing to the Company to nominate a candidate for the appointment or replacement of the 3i Vb Director.

11.4 The Managers shall, at any time, be entitled by notice in writing to the Company to nominate a candidate for the appointment or replacement of the Managers' Director.

11.5 The members of the Board shall be elected for a term not exceeding 6 years.

11.6 Any appointment or removal shall, unless the contrary intention appears, take effect from the date it is decided by the General Meeting in writing or, as the case may be, such other effective date as may have been agreed. If a directorship becomes vacant before the expiry of its term, the Shareholder entitled to present candidates for the replacement of such Director in accordance with articles 11.1 to

11.4 may temporarily fill the vacancy until such Shareholder has nominated a candidate as successor of such Manager (and which nomination has been effected by the General Meeting in accordance with articles 11.1 to 11.4).

11.7 The Directors do not have to be Shareholders and are appointed by the General Meeting. The Directors may be dismissed at any time with or without cause and at the sole discretion of the General Meeting.

11.8 Retiring members of the Board are eligible for re-election.

Section 2. - Conduct of meetings

11.9 The Board shall appoint a chairman (the Chairman) among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board. The Chairman will preside at all meetings of the Board. In his/her absence, the other members of the Board will appoint another chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the Directors present or represented at such meeting.

11.10 The Board shall meet upon call by the Chairman or any Director at the place indicated in the notice of meeting.

11.11 The Board shall meet as necessary but in any case at least four (4) times per year.

11.12 Convening notice of any meeting of the Board shall be given to all the Directors at least 2 (two) Business Days in advance of the date set for such meeting, or such other period as the Directors shall agree to in writing. The convening notice shall be accompanied by an agenda setting out in such reasonable detail as may be practicable the matters to be resolved at the meeting. A breach of this article shall not affect the validity of any meeting of the Board that has otherwise been validly convened provided that all Directors entitled to attend were present or represented.

11.13 This notice may be waived if all the Directors are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting, or if they waive their right to be present in writing. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

11.14 The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice. The meetings shall be held, as a general rule, in the city of Luxembourg.

11.15 Any Director may act at any meeting of the Board by appointing in writing, whether in original, by fax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed, another Director as his or her proxy.

11.16 A Director may represent more than one of his colleagues, under the condition however that at least two Directors are present in person at the meeting of the Board.

11.17 Any Director may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the Directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons partici-

participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis. Only the Directors physically present or represented at the meeting are entitled to vote. A meeting of the Board held by such means of communication shall be initiated from Luxembourg and will be deemed to be held in Luxembourg.

11.18 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing, in case of urgency or where other exceptional circumstances so require. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each director. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Section 3. - Participants

11.19 The Bidco Directors shall be invited and entitled to participate in the meetings of the Board in person or by telephone. A Bidco Director shall not be entitled to vote on any such meetings, but shall be allowed to speak and place items on the agenda for discussion. For the avoidance of doubt, any participation of a Bidco Director in a meeting of the Board shall not be considered for determining whether the quorum for a meeting is met.

11.20 Convening notice of any meeting of the Board shall be given to all the Bidco Directors at least 2 (two) Business days in advance of the date set for such meeting or such other period as the Managers shall agree to in writing. The convening notice shall be accompanied by an agenda setting out in such reasonable detail as may be practicable the matters to be resolved at the meeting.

Section 4. - Quorum

11.21 Subject to article 11.25, the quorum at the meetings of the Board shall be 2 Directors. If the quorum is not present at a meeting of the Board at the time when any business is considered no resolutions shall be adopted. Any Director may require that the meeting be reconvened. In such reconvened meeting, the same quorum requirements shall apply.

Section 5. - Resolutions

11.22 All resolutions of the Board shall require the approval of a majority of the Directors. In the event of a tie vote for any reason, the Chairman shall have a casting vote.

11.23 A Director or his representative may vote as a Director on any resolution concerning any matter in which he has, directly or indirectly, a financial or commercial interest, provided that the Director has disclosed to the Directors the nature and extent of such interest, and, if he votes, his vote shall be counted and he shall be counted in the quorum when that resolution or matter is under consideration.

Section 6. - Minutes of meetings of the Board

11.24 Minutes of the meetings of the Board shall be kept in Luxembourg by a person to be designated by the Board. All minutes shall be in the English language. The minutes shall be adopted by the Managers and shall be signed by each of them as evidence thereof.

Section 7. - Decision level - Board Reserved Matters.

11.25 No actions or resolutions relating to the Reserved Matters shall be undertaken by the Board (assuming the Board would enjoy the power to carry out or to implement such actions or resolutions) without Investor Consent.

12. Art. 12. Powers of the board.

12.1 The business of the Company shall be managed by the Board. The Board may exercise all the powers of the Company save as otherwise provided in the Companies Act or the Articles or any Shareholders Agreement.

12.2 All powers not expressly reserved by the Companies Act or the present Articles to the General Meeting fall within the power of the Board.

13. Art. 13. Delegation of powers - Binding signatures.

13.1 The Board may appoint a person (délégué à la gestion journalière), who must be a Luxembourg resident and who may, but need not, be a Shareholder or a Director, who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the day-to-day management and affairs of the Company.

13.2 The Board is also authorised to appoint a person, who may, but need not be, a Director, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

13.3 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two members of the Board. The Company shall further be bound by the joint signatures of any persons or the sole signature of the person to whom specific signatory power has been granted by the Board, but only within the limits of such power. Within the boundaries of the daily management, the Company will be bound by the sole signature, as the case may be, of the person appointed to that effect in accordance with the first paragraph of article 13.1 above.

14. Art. 14. Liability of the director(s) - Indemnification. The Directors assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

The Company shall indemnify any member of the Board, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Director(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a

Shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Association may be entitled.

15. Art. 15. Conflict of interests.

15.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

15.2 Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

15.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following General Meeting.

15.4 The preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company which are entered into on arm's length terms.

15.5 If any of the actions described in the preceding paragraphs is a Reserved Matter, then articles 11.25 and 20.2 will apply as the case may be.

Chapter V - General meeting of the shareholders

16. Art. 16. Powers of the general meeting of the company.

16.1 Any regularly constituted General Meeting shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

17. Art. 17. General meetings.

17.1 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the last Friday in June of each year at 10h00 CET. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

17.2 Other General Meetings shall be held as often as the 3i Investors or the Board deems necessary.

17.3 At any vote taken at a General Meeting, each Shareholder shall be entitled to exercise one (1) vote in respect of each Share which they hold.

17.4 Notwithstanding the foregoing, Preferred Shares shall not carry any voting rights.

18. Art. 18. Conduct of meetings.

18.1 Minutes of the proceedings at every General Meeting shall be kept in Luxembourg by a secretary to be designated by the Board. All minutes shall be in the English language.

18.2 General Meetings shall be convened by the Chairman. The Board shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month, if shareholders representing one-tenth of the capital require it in writing, with an indication of the agenda. One or more shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital may require the entry of one or more items on the agenda of any General Meeting. This request must be addressed to the Company at least five days before the relevant General Meeting.

18.3 The convening shall take place no later than the fifteenth day prior to the date of the meeting. The notice of the meeting shall state the subject to be dealt with and shall contain the agenda.

18.4 If all the Shareholders are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

18.5 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person who need not be a shareholder as its proxy in writing whether in original, by telefax, or e-mail to which an electronic signature (which is valid under Luxembourg law) is affixed.

18.6 Any shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

18.7 The shareholders may vote in writing (by way of a voting bulletin) on resolutions submitted to the General Meeting provided that the written voting bulletins include (i) the name, first name, address and the signature of the relevant shareholder, (ii) the indication of the shares for which the shareholder will exercise such right, (iii) the agenda as set forth in the convening notice and (iv) the voting instructions (approval, refusal, abstention) for each point of the agenda. In order to be taken into account, the original voting bulletins must be received by the Company 72 (seventy-two) hours before the relevant General Meeting.

18.8 General Meetings shall be chaired by the [Chairman] or, in his absence, by his authorised representative. The chairman shall appoint a secretary and the shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the General Meeting's bureau.

18.9 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the bureau of the General Meeting and by any shareholder who wishes to do so.

18.10 However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the Chairman or any two other Directors.

19. Art. 19. Quorum.

19.1 Except as otherwise required by law or by these Articles (notably by article 20), resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

19.2 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted in a General Meeting where at least one half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, as the case may be, the text of those which concern the objects or the form of the Company. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Official Journal (Mémorial) and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes expressed at the relevant General Meeting. Votes relating to shares for which the shareholder did not participate in the vote, abstain from voting, cast a blank (blanc) or spoilt (nul) vote are not taken into account to calculate the majority.

19.3 The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

20. Art. 20. Vote - Reserved matters.

20.1 Unless it concerns a Reserved Matter, or otherwise provided in the Articles, or prescribed by mandatory law, all resolutions of the General Meeting shall require a simple majority of the Shareholders, present at the meeting in which the quorum requirements set forth in article 19 are met.

20.2 No actions or resolutions relating to the Reserved Matters shall be undertaken by the General Meeting (assuming the General Meeting would enjoy the power to carry out or to implement such actions or resolutions) without Investor Consent.

Chapter VI. - Financial year - Financial statements - Profit sharing

21. Art. 21. Financial year. The Company's year starts on 1 January and ends on 31 December of each year.

22. Art. 22. Financial statements.

22.1 Each year, at the end of the financial year, the Board will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Act of 2002.

22.2 At the latest one month prior to the annual General Meeting, the Board will submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by law to the statutory auditor(s) or the independent auditor(s) of the Company who will thereupon draw up its report.

22.3 At the latest 15 (fifteen) days prior to the annual General Meeting, the balance sheet, the profit and loss account, the reports of the Board and of the statutory auditor(s) or the independent auditor(s) (as the case may be) and such other documents as may be required by law shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the shareholders during regular business hours.

23. Art. 23. Appropriation of profits, Reserves.

23.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent.) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above, but shall again be compulsory if the reserve falls below such one-tenth.

23.2 Subject to article 23.4 below and to the payment of any other creditors which shall have the priority, the General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes best suits the corporate purpose and policy and within the limits of the Companies Act.

23.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the General Meeting and they may be paid at such places and times as may be determined by the General Meeting.

23.4 Unless otherwise agreed by the General Meeting, and subject to any limitations or provisions to the contrary in a Shareholders Agreement, the net profit determined in compliance with the provisions of this article, to be distributed to the Shares (the Share Profit) shall be allocated as follows:

(a) first, the holders of Preferred Shares shall be entitled to receive the Preferred Dividend and the Accumulated Preferred Return.

(b) second, the holders of Class 1 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the Class 1 Shares held by them, then,

(c) third, the holders of Class 2 Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the nominal value of the Class 2 Shares held by them, and then,

(d) finally, the holders of Class 3 Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by numerical order, e.g. Class 3 Shares) have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse numerical order (e.g. initially Class 2 Shares).

Chapter VII. - Liquidation

24. Art. 24. Liquidation.

24.1 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amending the Articles, as prescribed in article 19.2 above and with the Investor Consent as prescribed in article 20.2. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

24.2 In the event of a return of capital on liquidation, the assets of the Company available for distribution among the Shareholders shall, subject to any limitations or provisions to the contrary in a Shareholders Agreement, be split between as follows:

(a) First, in repayment to the holders of the Preferred Shares (if any such Preferred Shares are then outstanding), an amount equal to sum of any unpaid Preferred Dividend plus any unpaid Accumulated Preferred Return plus the nominal value of the Preferred Shares.

(b) Second, in paying the balance (if any) to the holders of the then outstanding A Shares and B Shares proportionally to their respective shareholding in accordance with the provisions of the Shareholders Agreement.

24.3 If upon any liquidation, distribution or winding up the assets of the Company shall be insufficient to make payment of the preferential liquidation right in full to all holders of the Preferred Shares, then such assets shall be distributed among the holders of the Preferred Shares, rateably in proportion to the full amounts to which they would otherwise be respectively entitled.

Chapter VIII. - Audit

25. Art. 25. Statutory auditor(s) (Commissaire aux Comptes) - Independent external auditor (Reviseur d'entreprises).

25.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where required by law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises agréé).

25.2 The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be eligible for re-appointment. The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of shareholders of the Company with or without cause.

25.3 If the Company is supervised by an or several external auditor(s) (réviseurs d'entreprises agréé), he/they shall be appointed by the General Meeting in accordance with article 69 of the Act of 2002. The General Meeting will determine their number, their remuneration and the term of their office.

Chapter IX. - Applicable law

26. Art. 26. Reference to legal provisions. Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorises any director of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to proceed on behalf of the Company to (i) the registration in the share register of the changes in the Articles of the Company and to see to any formalities in connection therewith and (ii) to proceed to any formalities in connection with the resolutions taken hereabove.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is approximately five thousand two hundred euro (€ 5,200.).

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le cinq septembre, par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché du Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Peer 1 S.A., une société anonyme ayant son siège social au 9, rue de Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162463 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, le 19 juillet 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas encore été modifiés.

L'Assemblée est présidée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg (le Président). Le président désigne Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, en tant que secrétaire de l'Assemblée (le Secrétaire). L'Assemblée désigne Pol Theisen, résidant professionnellement à Luxembourg en tant que scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur). Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur constituent ensemble le Bureau de l'Assemblée.

Les actionnaires de la Société (les Actionnaires) et le nombre d'actions qu'ils détiennent dans la Société figurent sur une liste de présence qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par le mandataire des Actionnaires et les membres du Bureau.

Les Actionnaires sont dûment représentés par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement au 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu de procurations.

Les procurations des Actionnaires et des souscripteurs des actions à émettre par la Société, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Que la totalité des 3.100.000 (trois millions cent mille) actions de la Société ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'euro) chacune, représentant la totalité du capital social souscrit de la Société d'un montant de 31.000 EUR (trente-et-un mille euros) est dûment représentée à l'Assemblée, qui se trouve dûment constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour reproduit ci-dessous;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Autorisation et approbation de l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de 8.107.463 EUR (huit millions cent sept mille quatre cent soixante-trois euros), de façon à porter le capital social de son montant actuel de 31.000 EUR (trente-et-un mille euros) à un montant de 8.138.463 EUR (huit millions cent trente-huit mille quatre cent soixante-trois euros), par la création et l'émission de 810.746.300 (huit cent dix millions sept cent quarante-six mille trois cents) nouvelles actions ordinaires de la Société, ayant une valeur nominal de 0,01 EUR (un centime d'euro) chacune;

3. Souscription à et paiement en numéraire de l'augmentation de capital telle que notifiée au point 2 ci-dessus;

4. Autorisation et approbation concernant la création et l'émission d'actions alphabétiques;

5. Création d'un capital social autorisé et autorisation au conseil d'administration de la Société d'augmenter le capital social de la Société endéans les limites du capital social autorisé pendant une période de cinq ans;

6. Autorisation et approbation de la refonte des statuts de la Société afin d'y refléter la création des nouvelles actions, la création d'actions alphabétiques et la modification de toutes les dispositions y relatives dans les statuts de la Société;

7. Autorisations de modifier le registre des actions de la Société; et

8. Divers.

III. L'Assemblée, après délibération, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

La totalité du capital social souscrit de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les Actionnaires représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarent avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué préalablement.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 8.107.463 EUR (huit millions cent sept mille quatre cent soixante-trois euros), de façon à porter le capital social de son montant actuel de 31.000 EUR (trente-et-un mille euros) à un montant de 8.138.463 EUR (huit millions cent trente-huit mille quatre cent soixante-trois euros), par la création et l'émission de 810.746.300 (huit cent dix millions sept cent quarante-six mille trois cents) nouvelles actions ordinaires de la Société, ayant une valeur nominal de 0,01 EUR (un centime d'euro) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée accepte la souscription à l'augmentation de capital et sa libération complète effectuée selon les modalités suivantes:

Intervention - Souscription - Paiement

3i Group plc, une société de droit anglais, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, enregistrée auprès du Registrar of companies of England and Wales, sous le

numéro 1142830 (3i Group), agissant par son gérant, 3i Investments plc, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne,

ici représentée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations,

déclare par le présente (i) renoncer à son droit préférentiel de souscription en relation avec l'augmentation de capital de la Société, (ii) souscrire à 1.992.227 actions de la Société nouvellement émises, ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'euro) chacune, pour un montant total de 19.922,27 EUR (dix-neuf mille neuf cent vingt-deux euros et vingt-sept centimes d'euro) et (iii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 19.922,27 EUR (dix-neuf mille neuf cent vingt-deux euros et vingt-sept centimes d'euro).

3i Europartners Va L.P., un limited partnership enregistré selon le Limited Partnerships Act 1907, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, enregistré auprès du Company House UK, sous le numéro LP 011419 (3i Europartners Va), agissant par son gérant, 3i Investments plc, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne,

ici représentée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations,

déclare par le présente (i) renoncer à son droit préférentiel de souscription en relation avec l'augmentation de capital de la Société, (ii) souscrire à 200.123.497 actions de la Société nouvellement émises, ayant une valeur nominale de 0.01 EUR (un centime d'euro) chacune, pour un montant total de 2.001.234,97 EUR (deux millions mille deux cent trente-quatre euros et quatre-vingt-dix-sept centimes d'euro) et (iii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 2.001.234,97 EUR (deux millions mille deux cent trente-quatre euros et quatre-vingt-dix-sept centimes d'euro).

3i Europartners Vb L.P., un limited partnership enregistré selon le Limited Partnerships Act 1907, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, enregistré auprès du Company House UK, sous le numéro LP 011420 (3i Europartners Vb), agissant par son gérant, 3i Investments plc, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne,

ici représentée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations,

déclare par le présente (i) renoncer à son droit préférentiel de souscription en relation avec l'augmentation de capital de la Société, (ii) souscrire à 221.829.364 actions de la Société nouvellement émises, ayant une valeur nominale de 0.01 EUR (un centime d'euro) chacune, pour un montant total de 2.218.293,64 EUR (deux millions deux cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-treize euros et soixante-quatre centimes d'euro) et (iii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 2.218.293,64 EUR (deux millions deux cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-treize euros et soixante-quatre centimes d'euro).

3i Buyouts 2010A L.P., un limited partnership enregistré selon le Limited Partnerships Act 1907, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, enregistré auprès du Company House UK, sous le numéro LP 13807 (3i Buyouts 2010A), agissant par son gérant, 3i Investments plc, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne,

ici représentée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations,

déclare par le présente (i) souscrire à 163.533.129 actions de la Société nouvellement émises, ayant une valeur nominale de 0.01 EUR (un centime d'euro) chacune, pour un montant total de 1.635.331,29 EUR (un million six cent trente-cinq mille trois cent trente-et-un euros et vingt-neuf centimes d'euro) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 1.635.331,29 EUR (un million six cent trente-cinq mille trois cent trente-et-un euros et vingt-neuf centimes d'euro).

3i Buyouts 2010B L.P., un limited partnership enregistré selon le Limited Partnerships Act 1907, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, enregistré auprès du Company House UK, sous le numéro LP 13808 (3i Buyouts 2010B), agissant par son gérant, 3i Investments plc, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne,

ici représentée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations,

déclare par le présente (i) souscrire à 27.905.266 actions de la Société nouvellement émises, ayant une valeur nominale de 0.01 EUR (un centime d'euro) chacune, pour un montant total de 279.052,66 EUR (deux cent soixante-dix-neuf mille cinquante-deux euros et soixante-six centimes d'euro) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 279.052,66 EUR (deux cent soixante-dix-neuf mille cinquante-deux euros et soixante-six centimes d'euro).

3i Buyouts 2010C L.P., un limited partnership enregistré selon le Limited Partnerships Act 1907, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne, enregistré auprès du Company House UK, sous le numéro LP 13809 (3i Buyouts 2010C), agissant par son gérant, 3i Investments plc, ayant son siège social au 16, Palace Street, Londres, SW1E 5JD, Grande-Bretagne,

ici représentée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations,

déclare par le présente (i) souscrire à 46.185.417 actions de la Société nouvellement émises, ayant une valeur nominale de 0.01 EUR (un centime d'euro) chacune, pour un montant total de 461.854,17 EUR (quatre cent soixante-et-un mille huit cent cinquante-quatre euros et dix-sept centimes d'euro) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 461.854,17 EUR (quatre cent soixante-et-un mille huit cent cinquante-quatre euros et dix-sept centimes d'euro).

Peer Management Participation 2 S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, ayant un capital social de 1.483.000 EUR, dans le cours d'enregistrement au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Peer Manco 2),

ici représentée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations,

déclare par le présente (i) souscrire à 144.800.000 actions de la Société nouvellement émises, ayant une valeur nominale de 0.01 EUR (un centime d'euro) chacune, pour un montant total de 1.448.000 EUR (un million quatre cent quarante-huit mille euros) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 1.448.000 EUR (un million quatre cent quarante-huit mille euros).

M. Ronald van der Mark, CEO, né le 28 octobre 1965 à Mitcham, Australie, résidant au 8-f, Kruisstraat, 2011 PX Haarlem, Pays-Bas,

ici représentée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations,

déclare par le présente (i) souscrire à 3.588.000 actions de la Société nouvellement émises, ayant une valeur nominale de 0.01 EUR (un centime d'euro) chacune, pour un montant total de 35.880 EUR (trente-cinq mille huit cent quatre-vingt euros) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 35.880 EUR (trente-cinq mille huit cent quatre-vingt euros).

M. Marc van Gelder, gérant d'entreprises, né le 21 mai 1961 à Amsterdam, Pays-Bas, résidant au 34, Noodweg, 1213 PX Hilversum, Pays-Bas,

ici représentée par Camilo Luna, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de procurations,

déclare par le présente (i) souscrire à 789.400 actions de la Société nouvellement émises, ayant une valeur nominale de 0.01 EUR (un centime d'euro) chacune, pour un montant total de 7.894 EUR (sept mille huit cent quatre-vingt-quatorze euros) et (ii) les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de 7.894 EUR (sept mille huit cent quatre-vingt-quatorze euros).

Le montant de l'apport en numéraire est dès lors à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au moyen d'un certificat de blocage confirmant la disponibilité des fonds sur le compte social de la Société, et le notaire instrumentaire reconnaît expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

L'Assemblée décide d'émettre et émet dès lors:

- 1.992.227 nouvelles actions à 3i Group;
- 200.123.497 nouvelles actions à 3i Europartners Va;
- 221.829.364 nouvelles actions à 3i Europartners Vb;
- 163.533.129 nouvelles actions à 3i Buyouts 2010A;
- 27.905.266 nouvelles actions à 3i Buyouts 2010B;
- 46.185.417 nouvelles actions à 3i Buyouts 2010C;
- 144.800.000 nouvelles actions à Peer Manco 2;
- 3.588.000 nouvelles actions à Mr Ronald van der Mark; et
- 789.400 nouvelles actions à Mr Marc van Gelder.

L'intégralité de l'apport en numéraire effectué par les Actionnaires sera attribuée au compte de capital social nominal de la Société.

L'Assemblée reconnaît qu'à compter de la présente résolution, 3i Buyouts 2010A, 3i Buyouts 2010B, 3i Buyouts 2010C, Peer Manco 2, M. Ronald van der Mark et M. Marc van Gelder sont considérés comme des actionnaires de la Société, et sont aptes à délibérer et voter, en conformité avec les droits attachés à leurs actions, sur les résolutions subséquentes. Le terme 'Actionnaires' se réfère également dès à présent à eux.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte qu'il est envisagé de diviser les 813.846.300 (huit cent treize millions huit cents quarante-six mille trois cents) actions, ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'euro) chacune, actuellement émises dans le capital social de la Société, en deux classes d'actions alphabétiques (les Actions Alphabétiques), elles-mêmes divisées en 3 sous-classes chacune.

L'Assemblée décide de créer et d'émettre les Actions Alphabétiques et de procéder à la reclassification de toutes les actions émises de la Société de la façon suivante:

- 223.015.436 (deux cent vingt-trois millions quinze mille quatre cent trente-six) actions ordinaires sont reclassées en 223.015.436 (deux cent vingt-trois millions quinze mille quatre cent trente-six) actions de classe A1;

- 223.015.433 (deux cent vingt-trois millions quinze mille quatre cent trente-trois) actions ordinaires sont reclassées en 223.015.433 (deux cent vingt-trois millions quinze mille quatre cent trente-trois) actions de classe A2;

- 223.015.431 (deux cent vingt-trois millions quinze mille quatre cent trente-et-un) actions ordinaires sont reclassées en 223.015.431 (deux cent vingt-trois millions quinze mille quatre cent trente-et-un) actions de classe A3;

- 48.266.667 (quarante-huit millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-sept) actions ordinaires sont reclassées en 48.266.667 (quarante-huit millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-sept) actions de classe B1;

- 48.266.667 (quarante-huit millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-sept) actions ordinaires sont reclassées en 48.266.667 (quarante-huit millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-sept) actions de classe B2; et

- 48.266.666 (quarante-huit millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-six) actions ordinaires sont reclassées en 48.266.666 (quarante-huit millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-six) actions de classe B3.

En conséquence de ce qui précède, l'actionariat de la Société est désormais réparti comme suit:

Actionnaire	Actions de classe A1	Actions de classe A2	Actions de classe A3	Actions de classe B1	Actions de classe B2	Actions de classe B3
3i Group	1.005.076	1.005.076	1.005.075	-	-	-
3i Europartners Va	67.036.193	67.036.192	67.036.192	-	-	-
3i Europartners Vb	74.307.095	74.307.095	74.307.094	-	-	-
3i Buyouts 2010A	54.511.043	54.511.043	54.511.043	-	-	-
3i Buyouts 2010B	9.301.756	9.301.755	9.301.755	-	-	-
3i Buyouts 2010C	15.395.139	15.395.139	15.395.139	-	-	-
Peer Manco 2	-	-	-	48.266.667	48.266.667	48.266.666
Mr Ronald van der Mark	1.196.000	1.196.000	1.196.000	-	-	-
Mr Marc van Gelder	263.134	263.133	263.133	-	-	-
Total	223.015.436	223.015.433	223.015.431	48.266.667	48.266.667	48.266.666

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le rapport du Conseil d'administration, rédigé et présenté en conformité avec les termes de l'article 32-3 (5) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, tel que modifié (la Loi sur les sociétés commerciales), concernant la suppression ou la limitation du droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société.

L'Assemblée décide de créer un capital social autorisé de la Société d'un montant de 11.148.463 EUR (onze millions cent quarante-huit mille quatre cent soixante-trois) avec les droits et obligations énoncés dans les statuts de la Société tel que modifiés et remaniés ci-après (les Statuts Coordinés).

L'Assemblée décide d'autoriser le Conseil:

(i) d'émettre des actions préférentielles dans les limites du capital social autorisé de la Société tout en limitant et/ou supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, si le Conseil le juge opportun; et

(ii) de réserver l'émission des actions préférentielles dans les limites du capital social autorisé pour certaines émissions, notamment pour l'exercice des warrants et la conversion des prêts sans intérêt.

L'Assemblée décide en outre de définir la période de validité du capital social autorisé total visé ci-dessus, et l'autorisation donnée au Conseil conformément à la cinquième résolution d'émettre des actions préférentielles de la Société dans les limites du capital social autorisé de la Société et de limiter et/ou supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants, à cinq ans à partir de la date de la présente assemblée.

Septième résolution

L'Assemblée décide de remanier et de coordonner les Statuts dans leur intégrité, et dans la mesure nécessaire, pour insérer ou changer des rubriques dans les Statuts, afin qu'ils se lironent désormais comme suit:

"STATUTS COORDONNES DE PEER 1 S.A."

Chapitre I^{er} - Définitions

3i Europartners Va signifie 3i Europartners Va L.P.;

3i Europartners Vb signifie 3i Europartners Vb L.P.;

Investisseurs 3i (3i Investors) signifie collectivement 3i Group plc, 3i Europartners Va, 3i Europartners Vb, 3i Buyouts 2010A L.P., 3i Buyouts 2010B L.P. et 3i Buyouts 2010C L.P. et Investisseur 3i signifie l'un d'entre eux;

Partie apparentée 3i (3i Related Party) signifie (a) chaque Investisseur 3i et 3i Investments plc, (b) 3i Group plc et ses Filiales; (c) toute autre personne qui soit un fonds, un partenariat, un instrument de placement ou une autre entité et qui est soit (i) géré par 3i Group plc ou une de ses Filiales ou (ii) utilisé pour permettre aux employés (et ses anciens employés) de 3i Group plc ou une de ses Filiales de participer directement ou indirectement à la croissance de la valeur de la Société, et (d) tout partenaire de ou investisseur ou membre d'un Investisseur 3i;

Administrateur 3i Va (3i Va Director) signifie le Directeur dont la candidature est, conformément à la procédure établie dans l'article 11.2, recommandée pour une nomination, une suspension ou un renvoi de temps à autre par 3i Europartners Va;

Administrateur 3i Vb (3i Vb Director) signifie le Directeur dont la candidature est, conformément à la procédure établie dans l'article 11.3, recommandée pour une nomination, une suspension ou un renvoi de temps à autre par 3i Europartners Vb;

Loi de 2002 (Act of 2002) signifie la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises;

Syndicataire Additionnel (Additional Syndicatee) désigne toute personne qui n'est pas une Partie Apparentée 3i, acceptant ou devant accepter une cession de tout ou partie des Actions, en vertu d'un Pacte d'Actionnaire;

Statuts (Articles) signifie les statuts de la Société tels qu'amendés de temps à autre;

Actions A (A Shares) signifie les Actions A1, les Actions A2 et les Actions A3 d'une valeur de 0,01 EUR chacune dans le capital de la Société;

Actions A1 (A1 Shares) signifie les Actions de la Société de la sous-classe A1;

Actions A2 (A2 Shares) signifie les Actions de la Société de la sous-classe A2;

Actions A3 (A3 Shares) signifie les Actions de la Société de la sous-classe A3;

Actions Autorisées (Authorised Shares) a le sens qui lui est donné dans l'article 5.3;

Montant disponible (Available Amount) signifie le bénéfice net total de la Société (y compris le bénéfice reporté) dans la mesure où les Actionnaires auraient eu droit à des distributions de dividendes conformément aux Statuts, augmenté par (i) les réserves librement distribuables (excluant, pour éviter toute ambiguïté, la réserve de prime d'émission) et (ii) selon le cas par le montant de la réduction du capital-actions et de la réduction de la réserve légale relative aux Actions à racheter/annuler mais réduit par (i) les pertes (y compris les pertes reportées), et (ii) les sommes à placer en réserve conformément aux exigences de la loi ou des Statuts, à chaque fois tel qu'établi dans les États intermédiaires pertinents (sans double calcul, pour éviter toute ambiguïté) de sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Où:

AA= montant disponible

NP= bénéfice net (y compris le bénéfice reporté)

P= réserves librement distribuables (excluant la réserve de prime d'émission)

CR = montant de la réduction du capital-actions et de la réduction de la réserve légale relatif aux Actions à annuler

L= pertes (y compris les pertes reportées)

LR = sommes à placer en réserve conformément aux exigences de la loi ou des Statuts.

Bidco signifie Peer Holdings B.V.;

Conseil Bidco (Bidco Board) signifie le conseil d'administration de Bidco;

Administrateurs Bidco (Bidco Directors) signifie les membres du conseil d'administration de Bidco et

Administrateur Bidco désigne l'un d'entre eux;

Conseil (Board) signifie le conseil des administrateurs de la Société nommés de temps à autre;

Actions B (B Shares) signifie les sous-classes Actions ordinaires B1, B2 et B3 d'un montant de 0,01 EUR chacune dans le capital de la Société;

Actions B1 (B1 Shares) signifie les Actions de la Société de la sous-classe B1;

Actions B2 (B2 Shares) signifie les Actions de la Société de la sous-classe B2;

Actions B3 (B3 Shares) signifie les Actions de la Société de la sous-classe B3;

Jour ouvrable (Business Day) signifie un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) pendant lequel les banques sont généralement ouvertes aux Pays-Bas, à Londres et à New York Luxembourg pour les activités habituelles;

Plan d'entreprise (Business Plan) signifie le plan d'entreprise préparé en date du 16 août 2011 tel qu'annexé à l'Accord d'investissement et le plan d'entreprise annuel préparé par Bidco de temps à autre;

Valeur d'annulation par action (Cancellation Value Per Share) signifie le montant calculé en divisant le Montant d'annulation total à appliquer aux Actions à racheter et à annuler par le nombre d'Actions à racheter et annuler;

Président (Chairman) a le sens qui lui est donné à l'article 11.9;

Catégorie d'actions (Class of Shares) signifie une classe entière d'Actions de la Société;

Actions Classes 1 (Class 1 Shares) signifie les Actions A1 et les Actions B1;

Actions Classes 2 (Class 2 Shares) signifie les Actions A2 et les Actions B2;

Actions Classes 3 (Class 3 Shares) signifie les Actions A3 et les Actions B3;

Co-investisseur (Co-investor) se réfère à M. Marc Van Gelder;

Loi sur les sociétés (Companies Act) signifie la loi du Luxembourg sur les sociétés commerciales en date du 10 août 1915, telle que modifiée;

Société (Company) signifie Peer 1 S.A.;

Achèvement (Completion) signifie la mise en oeuvre des étapes énoncées dans un Accord d'investissement;

Administrateurs (Directors) signifie les administrateurs de la Société et Administrateur signifie l'un d'entre eux;

Actionnaire Tenu de Céder (Dragged Shareholders) a le sens qui lui est donné à l'article 9.1;

Actionnaires Ayant le Droit d'Exiger une Offre Forcée (Dragging Shareholders) a le sens qui lui est donné à l'article 9.1;

Notification de Cession (Drag Notice) a le sens qui lui est donné à l'article 9.1;

Retrait (Exit) signifie une Vente, une Admission à la cote ou une Liquidation;

Documents de Financement (Finance Documents) a le sens qui lui est donné dans le Pacte d'Actionnaire

Assemblées Générales (General Meetings) signifie les assemblées générales des Actionnaires; Assemblée générale signifie l'une d'entre elles;

Groupe (Group) signifie, collectivement, la Société et ses Filiales de temps à autre, et Société du Groupe signifie l'une d'entre elles;

Société de portefeuille (Holding Company) a le sens qui lui est donné dans la définition de Filiale;

Droits de Propriété Intellectuelle (Intellectual Property Rights) signifie tous droits d'auteur, droits moraux, dessins, marques et noms commerciaux, marques de services, noms de domaines, droits de bases de données, secrets d'affaires, programmes informatiques, y compris toutes mises à jour ou nouvelles versions, savoir-faire et tous autres Droits de Propriété Intellectuelle (qu'ils aient été enregistrés ou non) ainsi que leurs applications, partout dans le monde, selon le contexte;

Comptes Intérimaires (Interim Accounts) signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date de Comptes Intérimaires concernée;

Date de Comptes Intérimaires (Interim Account Date) signifie la période ne se situant pas avant huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation d'une Classe de Parts Sociales;

Consentement de l'investisseur (Investor Consent) signifie:

(a) en relation avec un résolution de l'Assemblée Générale, une résolutions à la majorité contenant au moins le vote de confirmation de 3i Europartners Va et 3i Europartners Vb);

(b) en relation avec une résolution du Conseil une résolution à la majorité contenant au moins le vote de confirmation de l'Administrateur 3i Va et de l'Administrateur 3i Vb

(c) en relation avec une résolution du Conseil Bidco (y compris en sa qualité d'actionnaire de l'une des Sociétés du Groupe), une résolution à la majorité contenant au moins le consentement ou l'approbation de l'Administrateur Bidco élu par 3i Europartners Va LP et l'Administrateur Bidco élu par 3i Europartners Va LP

Liquidation signifie une liquidation volontaire de la Société;

Admission à la cote (Listing) signifie l'admission à la cote d'une majorité du capital social de la Société ou la majorité du capital social de toutes sociétés du Groupe sur un marché reconnu;

Managers signifie le Manager d'Origine et toute autre personne qui deviendra un Manager suite à un Pacte d'Actionnaires et Manager désigne l'un d'entre eux;

Actions Ordinaires (Ordinary Shares) signifie uniquement les Actions A et les Actions B (à l'exclusion des Actions Préférentielles);

Manager Originel (Original Manager) fait référence à M. Ronald van der Mark;

Bénéficiaire Autorisé (Permitted Transferee) a le sens qui lui est donné à l'article 7.2;

Entité Bénéficiaire Autorisée (Permitted Transferee Entity) a le sens qui lui est donné à l'article 7.2;

Transferts Autorisés (Permitted Transfer) a le sens qui lui est donné à l'article 9.3;

Actions Préférentielles (Preferred Shares) signifie les actions préférentielles sans droit de vote devant être émises dans le capital social de la Société au moment de l'exercice des Warrants qui donneront droit (i) à un dividende préférentiel annuel fixe cumulatif (ci-après Dividende Préférentiel) représentant 0,01% de la valeur nominale des Actions Préférentielles et (ii) à recevoir un montant égal au Remboursement Préférentiel Cumulé. Etant entendu que le Remboursement Préférentiel Cumulé doit être payé seulement en cas de Distribution et dans l'ordre prioritaire spécifié dans un Pacte d'Actionnaires.

Remboursement Préférentiel (Preferred Return) signifie le remboursement dû par la Société en rapport avec chaque Action Préférentielle pour toute Période de Régularisation. Ce remboursement est égal au produit du Taux Applicable et du Montant multiplié par une fraction dont le numérateur est le nombre de jours de cette Période de Régularisation et le dénominateur sera 365 et divisé par le nombre d'Actions Préférentielles devant être émises. Ce montant, cumulé pour toutes les Période de Régularisation depuis la Date d'Emission, sera nommé Remboursement Préférentiel Cumulé (Accumulated Preferred Return).

Pour les besoins du calcul du Remboursement Préférentiel Cumulé, le Revenu Préférentiel, le Remboursement Préférentiel sera augmenté quotidiennement et sera calculé sur la base de trois cent soixante-cinq (365) jours par an et augmentera et s'ajoutera au Montant le 5 septembre de chaque année (la Composition des Intérêts (the Composition of Interest)).

Pour les besoins de la formule ci-dessus, les termes suivants auront le sens suivant:

(d) Période de Régularisation (Accrual Period) signifie, en relation avec la Période de Régularisation, la période commençant à la Date d'Emission et finissant le 30 décembre 2011 et, en relation avec les Période de Régularisation suivantes, la période commençant immédiatement après la fin de la Période de Régularisation précédente et finissant douze mois plus tard ou, si la fin est plus tôt, au remboursement total du Montant;

(e) Taux Applicable (Applicable Rate) signifie: 11% par an;

(f) Montant (Amount) signifie le montant restant à payer de la créance d'un montant de 120.276.884 EUR détenue par les porteurs d'Actions Préférentielles (ou, le cas échéant les Warrants) envers la Société de temps à autre (ce montant incluant, pour éviter toute confusion, la Composition des Intérêts); et

(g) Date d'Emission (Issuance Date) signifie la date à laquelle le Montant a été alloué.

Résolution Qualifiée (Qualified Resolution) signifie une résolution de l'Assemblée Générale avec le Consentement de l'Investisseur.

Refinancement (Refinancing) signifie tout refinancement de la dette de la Société et du Groupe, au cours duquel tout ou une partie des Instruments sont remboursés, rachetés ou liquidés peu importe la manière;

Actions Concernées (Relevant Shares) a le sens qui lui est donné à l'article 10.1(a);

Comité de Rémunération (Remuneration Committee) a le sens qui lui est donné dans le Pacte d'Actionnaires;

Questions Réservées (Reserved Matters) signifie une des questions ou des actions suivantes:

(A) Capital-social

La création, l'achat ou le rachat d'Actions ou toute autre sécurités du capital social de la Société, incluant l'obtention de tout droit d'option, warrants ou droits similaires en relation avec ledit capital.

(B) Statuts Proposer ou autoriser la proposition d'un modificatif des Statuts.

(C) Distribution Proposer ou verser un dividende ou proposer ou faire une autre distribution.

(D) Transferts obligatoires

Prendre une mesure ou faire une détermination en rapport avec les Transferts Obligatoires tel que ce terme est défini dans le Pacte d'Actionnaire.

(E) Transactions

- Souscrire ou acquérir ou céder toute participation dans le capital-actions ou les instruments convertibles en ou échangeables pour le capital-actions d'une autre Société ou d'une autre personne morale.

- Acquérir ou céder la totalité ou une partie de l'entreprise d'une autre personne ou céder la totalité ou une partie de son entreprise ou fusionner (ou fusionner une partie quelconque de son entreprise) avec une autre personne ou proposer de le faire.

- Céder des immobilisations (autrement que conformément aux cessions d'immobilisations pertinentes prévues dans le Plan d'entreprise):

(i) ayant une valeur comptable ou marchande supérieure à 500.000 EUR relativement à un poste quelconque; ou

(ii) au cas où, ce faisant, le total de ces transferts par le Groupe dans l'exercice pertinent dépasserait 1.500.000 EUR.

(F) Vente ou Admission à la cote

- Négocier ou autoriser la cession des Actions quand cette cession équivaut à une Vente ou une Admission à la cote.

- Négocier ou autoriser la cession des actions dans une Société du Groupe (autre que la Société).

- Nommer ou renvoyer des conseillers financiers d'entreprise.

(G) Liquidation

- Tout document visant à être déclaré en banqueroute ou visant à obtenir une suspension de paiement de la Société.
- Le vote de toute résolution pour une Liquidation ou pour liquider techniquement la Société par la vente de la totalité ou la quasi totalité de ses actifs.

(H) Changement de l'entreprise

- Changer sensiblement la nature de ses activités ou la juridiction dans laquelle elle est gérée et contrôlée.
- Changer le nom de la Société ou tout autre nom commercial ou enregistrements de tout nom de domaine..
- Établir une nouvelle succursale, agence, entreprise ou un nouvel établissement commercial ou fermer une telle succursale, agence, entreprise ou un tel établissement commercial.
- Agir ou faire quelque chose (a) en dehors de l'exercice normal des activités effectuées par elle ou (b) sensiblement incompatible avec le Plan d'entreprise.
- Gérer de façon quelconque la propriété intellectuelle autrement que dans l'exercice normal des affaires (incluant l'acquisition ou la vente, que celle-ci soit directe ou par voie de licence ou autre, ou permettant l'enregistrement de tout Droit Intellectuel de Propriété de reculer ou être annulée).

(I) Finance

- Approuver le Plan d'entreprise pour chaque année sociale;
- Changer de façon quelconque:
 - (h) les auditeurs de la Société;
 - (i) Les banquiers de la Société ou les termes du mandat accordé à ces banquiers relativement à ses(son) compte(s);
 - (j) la date de référence comptable de la Société;
 - (k) les politiques, bases ou méthodes de comptabilité de la Société par rapport à celles énoncées dans les comptes annuels et le rapport du comptable (autres que celles requises par la loi); ou

(l) un Plan d'entreprise approuvé.

- Factoriser une de ses dettes, emprunter de l'argent (autre qu'un emprunt autorisé en vertu d'un Accord d'investissement) ou accepter un crédit (autre qu'un crédit commercial habituel).
- Hypothéquer ou charger ou autoriser la création de, ou faire subsister, une hypothèque ou un nantissement, un lien (autre qu'un lien résultant d'une application de la loi) ou toute autre sûreté réelle sur la totalité ou une partie de son entreprise, de ses biens ou de ses actifs (sauf si contemplé par tout contrat de financement auquel la Société serait partie). Créer une sûreté en garantie sur, accepter toute restriction ou charge sur, ou donner un gage ou une hypothèque ou un droit d'usufruit ou tout autre sûreté en garantie sur, tout actif du Groupe (incluant les Droits de Propriété Intellectuelle), à l'exception de ceux requis dans les Document de Financement.
- Engager des dépenses en:
 - dépassant 300.000 EUR relativement à un poste quelconque; ou
 - au cas où, ce faisant, le total des dépenses engagées par le Groupe dans l'exercice pertinent dépasserait 2.000.000 EUR.

- Faire ou recevoir une avance ou donner un crédit (autre que dans l'exercice normal des affaires) à quiconque ou acquérir le capital d'emprunt d'une personne morale (où qu'elle soit constituée).

- Accorder une indemnité ou une garantie.

- Faire une réclamation, un avis de non-responsabilité, une disposition, une élection ou un consentement de nature matérielle à des fins fiscales dépassant la somme de 1.000.000 EUR.

(J) Employés

- Engager un employé en vertu de termes selon lesquels ses émoluments et/ou commissions ou primes sont ou sont susceptibles de s'élever à 150.000 EUR ou plus par an ou porter les émoluments et/ou commissions ou primes d'un employé à 150.000 EUR ou plus par an ou varier les termes d'emploi d'un employé gagnant 150.000 EUR ou plus par an.
- Signer tout contrat collectif ou similaire avec tout syndicat ou corps d'employés ou varier de manière matériel les termes d'un tel contrat

(K) Conseil d'administration

- Permettre la nomination (et déterminer la rémunération et les termes de l'engagement) de toute personne comme membre du conseil (autre que l'Administrateur 3i Va, l'Administrateur Directeur 3i Vb et l'Administrateur Délégué) ou la révocation de tout membre du conseil (autre que les Administrateur et les Administrateur Bidco).
- Établir un comité du Conseil d'administration.

(L) Litige

- Initier (en tant que demandeur ou défendeur) ou régler tout litige engageant un montant supérieur à 250.000 EUR, sauf pour la collecte de dettes émanant de l'exercice normal des affaires.

(M) Pensions

- Établir un régime de retraite ou varier le régime de retraite du Groupe ou l'une des prestations payables à ses membres.

(N) Biens

Acquérir ou céder un bien immobilier (y compris la prise ou l'acceptation d'une prise d'intérêt locatif ou d'un permis sur un bien immobilier) quand cette période d'intérêt serait supérieure à 12 mois.

Conclure tout contrat de location de biens immobiliers avec une obligation de loyer capitalisé excédant un montant de 750.000 EUR.

(O) Contrats

- Sauf si expressément envisagé dans le Pacte d'Actionnaires ou le contrat de services, conclure ou varier une transaction ou un arrangement avec, ou au profit d'un des Actionnaires ou des Directeurs ou des administrateurs de BidCo ou leurs «personnes apparentées» respectives.

- Conclure une transaction ou faire un paiement autre que dans des conditions normales de marché au profit du Groupe.

- Conclure ou varier un contrat inhabituel ou onéreux ou tout autre contrat ou série de contrats connectés au terme desquels le montant payable ou recevable représente plus de 1.000.000 EUR, ou tout contrat qui a une durée de plus de trois ans.

- Conclure ou varier un partenariat, une joint-venture ou un accord de groupe.

- Renoncer à ou accepter tout changement matériel des termes d'un accord d'approvisionnement ou de distribution auquel il est partie de temps à autre et qui représente plus de 5 % du chiffre d'affaires du Groupe.

(P) Assurance

Changer sensiblement le niveau, la portée ou l'étendue de la couverture d'assurance du Groupe (y compris toute assurance D&O).

(Q) Documents Transactionnels

Echouer à faire respecter (lorsque toute Société du Groupe a un droit à le faire et les Investisseurs 3i ont requis, par écrit, qu'une Société du Groupe le fasse) ou permettre toute modification au, ou prendre toute action en relation avec les droits de toute Société du Groupe selon les termes du SPA ou des Documents de Financement (tel que ce terme est défini dans le Pacte d'Actionnaires).

(R) Divers

- Faire des contributions politiques de nature quelconque dans une juridiction quelconque.

- Faire des donations ou des dons charitables dépassant 10.000 EUR.

- Conclure un contrat ou tout autre obligations à faire une des choses ou actions dont il est question dans cette définition.

Comité de Rémunération (Remuneration Committee) signifie le comité désigné par le Conseil Bidco en accord avec les termes du Pacte d'Actionnaires; Revenus (Revenues) a le sens qui lui est donné à l'article 24.6;

Vente (Sale) signifie la vente (que ce soit au moyen d'une seule transaction ou d'une série de transactions et directement ou indirectement) d'une majorité des Actions émises (ou le titre bénéficiaire) détenues par tous les Actionnaires ou la majorité des actifs du Groupe;

Actionnaires (Shareholders) signifie les détenteurs d'Actions et Actionnaire (Shareholder) signifie l'un d'entre eux;

Pacte d'Actionnaire (Shareholders Agreement) signifie tout accord qui peut être conclu, de temps à autre, par et entre les Actionnaires et la Société relativement à, notamment, la gouvernance et la gestion de la Société;

Actions (Shares) signifie les Actions A et les Actions B et toute autre action ordinaire émises dans le capital de la Société des temps à autre, et Action désigne l'une d'entre elles;

Bénéfices par Part Sociale (Share Profit) a le sens qui lui est attribué à l'article 23.4;

SPA se réfère au Share Purchase Agreement concernant l'acquisition du Groupe Cible;

Filiale (Subsidiary) signifie en ce qui concerne toute personne (la Société de portefeuille), toute autre personne dont les titres et participations peuvent élire une majorité du conseil d'administration de cette autre personne ou autre organe directeur ou peuvent exercer une majorité des votes dans une assemblée générale des actionnaires (autre que les titres et participations ayant ce pouvoir uniquement à la survenue d'une éventualité qui n'a pas eu lieu) sont détenus (ou les droits de vote relatifs à ces titres ou participations sont contrôlés par contrat ou autrement) par la Société de portefeuille ou par l'une ou plusieurs de ses Filiales;

Actionnaires Cédants (Tagged Shareholders) a le sens qui lui est attribué à l'article 10.1;

Actionnaires Ayant un Droit de Suite (Tagging Shareholders) a le sens qui lui est attribué à l'article 10.1;

Notification de Cession (Tag Notice) a le sens qui lui est attribué à l'article 10.1;

Cible (Target) se réfère à Action Holding B.V.;

Groupe Cible (Target Group) se réfère à la Cible et à ses Filiales;

Montant d'annulation total (Total Cancellation Amount) signifie le montant déterminé par le Conseil en prenant compte du dividende privilégié payé conformément à l'article 23.4 et approuvé par l'Assemblée générale sur la base des Comptes Intérimaires pertinents. Le Montant d'annulation total sera le Montant total disponible à la date d'annulation des Actions pertinentes sauf résolution contraire de l'Assemblée générale de la manière prévue pour un amendement des Statuts à condition toutefois que le Montant d'annulation total ne soit jamais supérieur à ce Montant disponible.

Transfert (Transfer) a le sens qui lui est attribué à l'article 7.1.

Warrants se réfère à tous les warrants émis de temps à autre par la Société.

Chapitre II - Nom - Siège social - Durée

1. Art. 1^{er}. Forme juridique et Nom. Il existe une Société Anonyme dénommée «Peer 1 S.A.» (la Société).

2. Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré à tout autre endroit du Grand Duché du Luxembourg par simple décision d'une Assemblée Générale extraordinaire. Il peut être transféré à tout autre endroit de la municipalité par une résolution du Conseil.

2.3 La Société peut ouvrir des bureaux et des branches, à la fois au Grand Duché de Luxembourg et à l'étranger.

3. Art. 3. Durée.

3.1 La Société est formée pour une durée illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'Article 19.2.

4. Art. 4. Objets sociaux.

4.1 Les objets sociaux de la Société sont (i) l'acquisition, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, intérêts et engagements dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces (notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou par des fonds étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre facilité de crédit, ainsi que des contrats portant sur les titres précités ou y relatifs et (iii) la possession, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment d'actifs tels que ceux définis dans les paragraphes (i) et (ii) ci-dessus).

4.2 La Société peut emprunter sous toutes forme possible. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et d'actions, y compris sous un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société pourra prêter des fonds y compris le produit d'emprunts et/ou d'émissions de titres de créance à ses filiales ou sociétés affiliées ou toute autre sociétés.

4.3 La Société peut donner des garanties et accorder une sûreté au profit de tiers pour nantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre sociétés. La Société peut nantir, transférer, imposer ou créer une sûreté sur certains de ces actifs ou sur leur totalité.

4.4 La Société peut passer, exécuter, délivrer ou accomplir toutes les opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

4.5 Les descriptions ci-dessus doivent être comprises dans leurs sens le plus large et leur énumération n'est pas limitative. Les objets sociaux couvrent toutes les opérations auxquelles la Société participe et tous les contrats passés par la Société, dans la mesure où ils restent compatibles avec les objets sociaux ci-avant explicité.

4.6 D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de ses objets sociaux de la manière la plus large.

4.7 La Société peut exercer toutes les activités commerciales, industrielles, financières, personnelles, et immobilières directement ou indirectement liées à son objet social ou pouvant favoriser son développement.

Chapitre III - Capital social - Actions

5. Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à 8.138.463 EUR (huit millions cent trente-huit mille quatre cent soixante-trois euros) représenté par 813.846.300 (huit cent treize millions huit cent quarante-six mille trois cents) actions ordinaires ayant une valeur nominale de 0,01 EUR (un centime d'Euro) chacune divisées en:

(a) 669.046.300 (six cent soixante-neuf millions quarante-six mille trois cents) Actions A elles mêmes divisées en:

(i) 223.015.436 (deux cent vingt-trois millions quinze mille quatre cent trente-six) Actions A1;

(ii) 223.015.433 (deux cent vingt-trois millions quinze mille quatre cent trente-trois) Actions A2; et

(iii) 223.015.431 (deux cent vingt-trois millions quinze mille quatre cent trente-et-un) Actions A3.

(b) 144.800.000 (cent quarante-quatre millions huit cent mille) Actions B elles mêmes divisées en:

(i) 48.266.667 (quarante-huit millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-sept) Actions B1;

(ii) 48.266.667 (quarante-huit millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-sept) Actions B2; et

(iii) 48.266.666 (quarante-huit millions deux cent soixante-six mille six cent soixante-six) Actions B3.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts, tel que prescrit à l'article 19.2 ci-après.

5.3 Le capital autorisé de la Société est fixé à 11.148.463 EUR (onze millions cent quarante-huit mille quatre cent soixante-trois euros) comprenant (en plus des actions actuellement émises) seulement des Actions A et des Actions Préférentielles (les Actions Autorisées), et le Conseil est autorisé à émettre les Actions Autorisées, dans la limite du capital autorisé de façon à satisfaire les termes de tout Pacte d'Actionnaires.

5.4 Le Conseil est autorisé et instruit à rendre effective les augmentation de capital, en une ou plusieurs fois, de temps à autre, dans une période commençant au 5 septembre 2011 et expirant au cinquième anniversaire suivant cette date pour toute Actions Autorisées n'ayant pas été souscrites, le Conseil décidera l'émission d'Actions Autorisées représentant tout ou une partie de l'augmentation du capital et acceptera les souscriptions pour ces Actions Autorisées.

5.5 Chaque fois que le Conseil agira pour rendre effective l'augmentation de capital autorisé, l'Article 5 sera modifié de façon à refléter le résultat d'une telle action; le Conseil nommera et autorisera toute personne à prendre toutes les actions nécessaires à l'obtention de l'exécution et la publication d'une telle modification.

5.6 En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital et en accord avec les termes de l'Article 323 (5) de la Loi, le Conseil est autorisé à renoncer ou limité tout droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants pour une période de 5 (cinq) ans.

6. Art. 6. Actions.

Section 1. Actions

6.1 Les Actions seront nominatives.

6.2 Un registre des Actions sera conservé au siège social, où il pourra être consulté par tout Actionnaire. Ce registre fera apparaître le nom de chaque Actionnaire, son lieu de résidence ou domicile élu, le nombre d'Actions qu'il détient, les sommes payées pour chaque Action, ainsi que le transfert d'Actions et les dates de ces transferts. La possession d'Actions sera attestée par l'inscription à ce registre.

6.3 Des certificats d'inscription peuvent être émis en faveur des Actionnaires et ces certificats, le cas échéant, seront signés par deux Administrateurs.

6.4 La Société acceptera un seul détenteur par Action. Toutefois, elle acceptera qu'une société en commandite simple soit le détenteur d'une Action enregistrée au nom de cette société en commandite simple, nonobstant le fait qu'il ne s'agisse pas d'une personne morale. Si une Action est détenue par plusieurs personnes (excepté une Part Sociale au nom d'une société en commandite simple), la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits associés à cette Action jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme unique détenteur en rapport avec la Société. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un emprunteur sur gages et un prêteur sur gages.

Section 2. Participation aux bénéfices

6.5 Les bénéfices que la Société peut décider de reverser seront répartis comme décrit à l'article 23, durant n'importe quelle année au cours de laquelle l'Assemblée Générale décidera de faire toute distribution de dividendes.

6.6 Les Actions Préférentielles auront des droits préférentiels de liquidation et de dividende. Les Actions Préférentielles ne donnent pas droit à participer à la distribution de dividende (le cas échéant) payé en excès du Dividende Préférentiel et du Remboursement Préférentiel.

Section 3. Rachat de Parts Sociales

6.7 Le capital social de la Société peut être réduit via le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs catégories entières d'Actions. En cas de rachats et d'annulations d'Actions, ces rachats et annulations de Parts Sociales seront réalisés dans l'ordre suivant:

1. Actions de Classe 3, et une fois que toutes les Actions de Catégorie 3 auront été rachetées et annulées;
2. Actions de Classe 2, et une fois que toutes les Actions de Catégorie 2 auront été rachetées et annulées; et
3. Actions de Classe 1.

6.8 En cas de réduction de capital social par le biais du rachat et de l'annulation d'Actions (dans l'ordre indiqué à l'article 6.7 ci-dessus), chaque détenteur sera en droit (au prorata des Actions qu'il détient), sous réserve de toutes restrictions ou dispositions contraires d'un Pacte d'Actionnaires, de percevoir la partie de la Somme Totale d'Annulation telle que fixée par le Conseil, en prenant en compte les dispositions en cascade visées à l'article 23.4 des Statuts, et les détenteurs des Actions rachetées et annulées recevront de la Société une somme égale à la Valeur d'Annulation Par Action pour chaque Action de la catégorie d'Actions pertinente détenue par eux et annulée.

6.9 Dans les limites définies dans le Pacte d'Actionnaires, la Société sera néanmoins habilitée à acquérir ses propres actions pourvu qu'elle dispose à cette fin de réserves ou de fonds distribuables suffisants.

6.10 Si les Parts Sociales ainsi acquises le sont en vertu d'une décision de réduire le capital social de la Société, l'obligation de disposer de réserves ou de fonds distribuables suffisants, telle qu'énoncée à l'article 6.9 ci-dessus, ne s'appliquera pas à condition que lesdites Parts Sociales soient acquises à leur valeur nominale.

6.11 L'acquisition et le Transfert par la Société de ses propres Actions ne pourront avoir lieu que dans le cadre d'une résolution votée par l'Assemblée Générale et selon les modalités et conditions stipulées par cette dernière. Les conditions de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts, en vertu de l'article 19.2 de ces derniers, seront d'application.

6.12 Nonobstant ce qui précède, la Société ne pourra pas, sauf avis contraire des Investisseurs 3i, racheter ou annuler une Classe entière d'Actions pendant une durée de six (6) mois suivant leur émission.

7. Art. 7. Transferts.

Section 1. - Restrictions de Transferts

7.1 L'approbation écrite préalable de l'Assemblée Générale est requise pour toute vente ou transfert direct ou indirect, ou toute offre ou contrat de vente, ou la création de tout intérêt sur, hypothèque ou droit d'usufruit, ou toute option d'achat ou autre vente de toute Action (chacun de ces événements un Transfert) autre qu'un Transfert Permis.

Section 2.- Transferts Autorisés

7.2 Tout Transfert d'Actions:

(a) par un Manager à un Co-Investisseur ou à une entité légale personnelle qui est entièrement détenue et gérée uniquement par lui ou elle (chacune une Entité Bénéficiaire Autorisée);

(b) par un Investisseur 3i à une Partie apparentée 3i;

(c) par les Investisseurs 31 au Co-Investisseur ou tout Manager;

(d) par les Investisseurs 3i à toute partie tiers, en respectant (dans le cas du Transfert d'un intérêt contrôlé) les termes de l'article 10;

(e) par les Investisseurs 3i à tout Syndicataire Additionnel (tel que ce terme est défini dans le Pacte d'Actionnaires);

(f) fait en accord avec les termes du Pacte d'Actionnaires;

(g) au moment ou après une Vente ou une Admission à la Cote,

7.3 Si une Entité Bénéficiaire Autorisée d'un Manager ou du Co-Investisseur cesse d'être détenu entièrement et gérée uniquement par lui ou elle, le Manager ou le Co-investisseur devra, sans délai, notifier la Société qu'un tel événement s'est produit et, si le Conseil Bidco avec le Consentement de l'Investisseur le décide, le Manager ou le Co-investisseur devra immédiatement obtenir que le détenteur de ces Actions les re-transfère au Manager ou au Co-investisseur ou à une Entité Bénéficiaire Autorisée selon des provisions définies par le Conseil Bidco avec le Consentement de l'Investisseur.

Section 3.- Condition du Transfert

Tout Transfert sera conditionné au fait que toutes les provisions pertinentes du Pacte d'Actionnaires soient respectées.

8. Art. 8. Retrait. Toute résolution relative à un Retrait nécessitera une Résolution Qualifiée de l'Assemblée Générale.

9. Art. 9. Droit de cession forcée.

9.1 Si à tout moment les Investisseurs 3i décident de Transférer la fraction de leurs Actions représentant une participation de contrôle à une partie tierce (incluant pour éviter toute confusion, tout Transfert lors d'un Retrait ou un Refinancement mais excluant un Transfert à tout Bénéficiaire Autorisé), chacun des Investisseurs 3i (collectivement les Actionnaires Ayant le Droit d'Exiger une Offre Forcée) auront le droit d'exiger des autres Actionnaires (les Actionnaires Tenu de Céder) de Transférer tout ou une fraction (au pro rata parte des Actions devant être Transférées par les Actionnaires Ayant le Droit d'Exiger une Offre Forcée) de leurs Actions sur les mêmes termes que le Transfert par les Actionnaires Ayant le Droit d'Exiger une Offre Forcée (incluant les conditions financières). Si les Actionnaires Ayant le Droit d'Exiger une Cession Forcée souhaitent exercer leurs droits au titre de cet article 9, ils adresseront une notification écrite (la Notification de Cession Forcée) aux Associés Tenus de Céder, qui indiquera:

(a) les principales modalités de la transaction envisagée;

(b) la date proposée pour le Transfert; et

(c) le nom du (des) cessionnaire(s) proposé(s) des Parts et la personne contrôlant le(s).

9.2 Si un Actionnaire Tenu de Céder ne propose pas ses Actions au(x) cessionnaire(s) proposé(s) dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date proposée mentionnée dans la Notification de Cession Forcée (ou toute autre date spécifiée par écrit par les Actionnaires Ayant le Droit d'Exiger une Cession Forcée aux Associés Tenus de Céder), la Société aura alors le pouvoir et le devoir de remplir les obligations au nom et pour le compte de l'Associé Tenu de Céder. A cette fin, les Actionnaires octroieront, par les présentes, une procuration inconditionnelle et irrévocable à la Société d'agir pour le compte des Actionnaires Tenus de Céder et de transférer les Actions du ou des Actionnaires Tenus de Céder au(x) cessionnaire(s) proposé(s).

10. Art. 10. Droit de suite.

10.1 Si à tout moment les Investisseurs 3i (les Actionnaires Cédants) décident (i) de Transférer toute Action représentant une participation de contrôle à une partie tierce (excluant un Transfert Autorisé), ou (ii) d'Admettre à la Cote une portion de leurs Actions, chacun des autres Actionnaires (collectivement les Actionnaires Ayant un Droit de Suite) auront le droit de Transférer tout ou une fraction (au pro rata parte des Actions devant être Transférées par les Actionnaires Ayant un Droit de Suite) de leurs Actions sur les mêmes termes que le Transfert par les Actionnaires Ayant

un Droit de Suite (incluant les conditions financières). Si les Actionnaires Ayant un Droit de Suite souhaitent exercer leurs droits au titre de cet article 10, ils adresseront une notification écrite (la Notification de Cession) aux Actionnaires Ayant un Droit de Suite spécifiant:

- (a) le nombre d'Actions qu'ils ont l'intention de Transférer (les Actions Concernées);
- (b) le(s) nom(s) du(des) cessionnaire(s) proposé(s) des Actions Concernées;
- (c) les modalités du Transfert envisagé; et
- (d) la date proposée pour le Transfert.

10.2 Tout Actionnaires Ayant un Droit de Suite désirant disposer de ses Actions pro rata parte selon les mêmes conditions que spécifié dans la Notification de Cession devra dans les 20 (vingt) Jours Ouvrables de la date de la Notification de Cession en avertir par écrit les Actionnaires Cédants.

10.3 Tout Actionnaire Ayant un Droit de Suite ne pourra vendre les Actions Concernées s'il n'a pas

(a) donné une Notification de Cession en accord avec les termes de l'article 10.1 au moins 20 (vingt) Jours Ouvrables avant la date de la vente; et

(b) obtenu, selon les mêmes termes que la Notification de Cession, la vente (à la discrétion des Actionnaires Ayant un Droit de Suite) d'une portion pro rata parte des Actions de tous les Actionnaires Ayant un Droit de Suite qui en ont donné notification selon les termes du présent article.

10.4 Dans le cas d'un Transfert d'Actions en accord avec les termes de cet article 10, chaque porteur d'Actions aura droit (proportionnellement aux Actions qu'il détient), et sujet à toute limitation ou provisions contraire dans un Pacte d'Actionnaires, de recevoir un montant égal au montant qu'il était en droit de recevoir selon les termes de l'article 23.4.

Chapitre IV - Gestion

11. Art. 11. Gestion.

Section 1. - Nomination et révocation des Administrateurs.

11.1 La Société sera gérée par un Conseil constitué d'au moins trois Administrateurs dont un Administrateur 3i Va, un Administrateur 3i Vb et un Administrateur nommé par les Managers.

11.2 3i Europartners Va aura, à tout moment, le droit de nommer par avis écrit adressé à la Société un candidat à la nomination ou au remplacement de l'Administrateur 3i Va.

11.3 3i Europartners Vb aura, à tout moment, le droit de désigner par avis écrit adressé à la Société un candidat à la nomination ou au remplacement de l'Administrateur 3i Vb.

11.4 Les Managers auront à tout moment, le droit de désigner par avis écrit adressé à la Société un candidat à la nomination ou au remplacement de l'Administrateur Délégué.

11.5 Les membres du Conseil sont élus pour une période n'excédant pas 6 ans.

11.6 Toute nomination ou révocation entrera en vigueur, sauf intention du contraire, à partir de la date de la décision prise lors de l'Assemblée Générale par écrit ou, selon les cas, à toute autre date d'entrée en vigueur convenue. Si un poste de gérant se libère avant la fin de son mandat, l'Associé ayant le droit de proposer des candidats pour remplacer ledit Gérant conformément aux articles 11.1 à 11.4 pourra temporairement occuper le poste vacant jusqu'à ce qu'il ait nommé un candidat ou successeur dudit Gérant (et dont la nomination a été validée conformément des articles 11.1 à 11.4).

11.7 Les Gérants n'ont pas besoin d'être Actionnaires et sont nommés par l'Assemblée Générale. Les Administrateurs peuvent être révoqués à tout moment à la seule discrétion de l'Assemblée Générale.

11.8 Les membres sortant du Conseil peuvent être réélus.

Section 2. - Conduite des réunions

11.9 Le Conseil d'Administration doit nommer un président (le Président) parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil. Le Président préside toutes les réunions du Conseil. En son absence, les autres membres du Conseil nomment un président pro tempore qui présidera la réunion en question, par un vote à la majorité simple des Administrateurs présents ou représentés à la réunion en question.

11.10 Le Conseil se réunira sur demande du Président ou de tout Administrateur à l'endroit indiqué dans l'avis de réunion.

11.11 Le Conseil se réunira lorsque cela est nécessaire, mais de toute façon au moins (4) fois par an

11.12 L'avis de la convocation à une réunion du Conseil sera adressé à tous les Administrateurs au moins 2 (deux) Jours Ouvrables avant la date de ladite réunion, ou tout délai convenu par écrit par les Administrateurs. L'avis de convocation devra être accompagné d'un ordre du jour détaillant suffisamment, dans la mesure du possible, les questions devant être résolues lors de la réunion. La violation du présent article n'aura aucun effet sur la validité d'une réunion du Conseil ayant été convenue valablement à condition que tous les Administrateurs ayant le droit d'y participer aient été présents ou représentés

11.13 Cet avis pourra être levé si tous les Administrateurs sont présents ou représentés et déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de la réunion ou s'ils abandonnent leur droit d'être présent par écrit. Aucun avis ne sera nécessaire

pour les réunions dont le moment et le lieu ont été déterminés dans un programme adopté au préalable par une résolution du Conseil.

11.14 Les réunions se dérouleront à l'endroit, le jour et à l'heure spécifiés dans l'avis de convocation. Les réunions auront lieu, en règle générale, dans la ville de Luxembourg.

11.15 Tout Administrateur peut participer à une réunion du Conseil en nommant par écrit original, une télécopie ou un courrier électronique auquel une signature électronique aura été apposée (valide au regard du droit du Luxembourg), un autre Manager comme son mandataire.

11.16 Un Administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues, à condition toutefois qu'au moins deux Administrateurs soient présents en personne lors de la réunion du Conseil.

11.17 Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Administrateurs participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler (iii) la réunion est retransmise en direct et (iv) les Administrateurs peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion par un tel moyen de communication équivaut à une participation en personne à une telle réunion. Une réunion du Conseil tenue par un tel moyen de communication sera initialisée depuis Luxembourg et est réputée se tenir à Luxembourg.

11.18 Nonobstant les dispositions qui précèdent, en cas d'urgence ou de circonstances exceptionnelles le justifiant, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire. Une telle résolution doit consister un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés, manuellement ou électroniquement par une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, par tous les membres du Conseil d'Administration. La date d'une telle décision est la date de la dernière signature.

Section 3. - Participants

11.19 Les Administrateurs BidCo devront être invités à participer aux réunions du Conseil en personne ou par téléphone. Un Administrateur BidCo n'aura pas le droit de voter à aucune desdites réunions, mais pourront parler et ajouter des sujets à l'ordre du jour. Pour éviter tout malentendu, la participation d'un Administrateur BidCo aux réunions du Conseil ne sera pas prise en compte pour déterminer si le quorum a été atteint ou non.

11.20 L'avis de la convocation à une réunion du Conseil sera adressé à tous les Administrateurs BidCo au moins 2 (deux) Jours Ouvrables avant la date de ladite réunion ou tout délai convenu par écrit par les Managers. L'avis de convocation devra être accompagné d'un ordre du jour détaillant suffisamment, dans la mesure du possible, les points devant être résolus lors de la réunion.

Section 4. - Quorum

11.21 Sujet aux termes de l'article 11.25, le quorum lors des réunions du Conseil devra être de 2 Administrateurs. Si les conditions de quorum ne sont pas remplies alors qu'une affaire est prise en considération lors d'une réunion du Conseil, aucune résolution ne pourra être adoptée. Tout Administrateur peut exiger que la réunion soit reportée. Les exigences relatives au quorum restent applicables pour la réunion ainsi reportée.

Section 5. - Résolutions

11.22 Toutes les résolutions du Conseil doivent être approuvées par la majorité des Administrateurs. En cas d'égalité de vote pour toute raison que ce soit, la voix du Président sera prépondérante.

11.23 Un Administrateur ou son représentant peut voter en tant qu'Administrateur une résolution relative à toute question dans laquelle il a, directement ou indirectement, des intérêts financiers ou commerciaux, à condition que l'Administrateur ait divulgué aux Gérants la nature et l'ampleur de ces intérêts, de plus, s'il vote, son vote sera pris en compte et il sera pris en compte dans le quorum quand la résolution ou la question sera étudiée.

Section 6. - Procès-verbal du Conseil

11.24 Les procès-verbaux des délibérations du Conseil seront conservés à Luxembourg par un secrétaire qui sera nommé par le Conseil. Tous les procès-verbaux seront rédigés en langue anglaise. Les procès-verbaux seront adoptés par les Managers et seront signés par chacun d'entre eux comme preuve de ceci.

Section 7. - Niveau décisionnel - Matières Réservées au Conseil

11.25 Aucune mesure ou résolution relatives aux Matières Réservées ne pourront être prises ou adoptées par le Conseil (en supposant que le Conseil soit heureux d'avoir le pouvoir de prendre ou d'adopter lesdites mesures ou résolutions) sans l'autorisateur des Investisseurs.

12. Art. 12. Pouvoirs du conseil.

12.1 La Société est gérée par le Conseil. Le Conseil peut exercer tous pouvoirs de la Société sauf stipulations contraires de la Loi sur les Sociétés commerciales ou des Statuts ou tout Pacte d'Actionnaires.

12.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés commerciales ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale des associés relèvent de la compétence du Conseil.

13. Art. 13. Délégation de pouvoirs - Signatures autorisées.

13.1 Le Conseil peut nommer une personne (le délégué à la gestion journalière), devant impérativement résider au Luxembourg, Associé ou non, Administrateur ou non, et disposant des pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière et les affaires de la Société.

13.2 Le Conseil est aussi autorisé à nommer une personne, Administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

13.3 La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux Administrateurs. La Société est engagée en plus par la signature conjointe de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés. Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera engagée par la seule signature, selon le cas, de la personne nommée à cet effet conformément au premier paragraphe de l'Article 13.1 ci-dessus.

14. Art. 15. Responsabilité du ou des administrateur(s) Indemnisation. Les Administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

La Société peut indemniser tout membre du Conseil ou membre de la direction de la Société et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un Administrateur ou membre de la direction de la Société ou, à la requête de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion.

En cas de transaction, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par la transaction et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels cette personne a droit en accord avec les termes de Statuts.

15. Art. 15. Conflit d'intérêts.

15.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

15.2 Tout Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

15.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil de son intérêt personnel et contraire et il ne participera pas aux délibérations et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; un rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale.

15.4 Les paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

15.5 Si l'une ou l'autre des actions décrites dans les paragraphes qui précèdent est une Question Réservée, les articles 11.25 et 20.2 s'appliqueront le cas échéant.

Chapitre V - Assemblée générale des actionnaires

16. Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générales de la société.

16.1 Toute Assemblée Générale régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

17. Art. 17. Assemblée générale.

17.1 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le dernier vendredi de juin de chaque année à 10 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

17.2 D'autres Assemblées Générales pourront être tenues aussi souvent que les Investisseurs 3i ou le Conseil le jugeront nécessaire.

17.3 Lors de chaque vote effectué lors de l'Assemblée Générale, chaque Actionnaire a droit d'exercer un (1) vote en relation avec chaque Action qu'il détient

17.4 Nonobstant ce qui précède les Actions Préférentielles ne donnent pas droit à un vote.

18. Art. 18. Conduite des assemblées.

18.1 Les procès-verbaux des délibérations de chaque Assemblée Générale seront conservés à Luxembourg par un secrétaire qui sera nommé par le Conseil. Tous les procès-verbaux seront rédigés en langue anglaise.

18.2 Une Assemblée Générale sera convoquée par le Président. Le Conseil est obligé de la convoquer de façon qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social les en requièrent par

une demande écrite, indiquant l'ordre du jour. Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute Assemblée Générale. Cette demande doit être envoyée par lettre recommandée cinq jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale en question.

18.3 La convocation aura lieu au plus tard le quinzième jour avant la date de l'assemblée. L'acte de convocation devra comporter le sujet dont il sera question ainsi que l'ordre du jour.

18.4 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci peut être tenue sans convocation préalable.

18.5 Chaque actionnaire peut prendre part à toute Assemblées Générales en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise), une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

18.6 Tout actionnaire peut participer à une Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion peut entendre les autres participants et leur parler (iii) la réunion est retransmise en direct et (iv) les Administrateurs peuvent valablement délibérer. La participation à une réunion par un tel moyen de communication équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

18.7 Les actionnaires peuvent voter par écrit (au moyen d'un formulaire) sur les projets de résolutions soumis à l'Assemblée Générale à condition que les formulaires indiquent (i) les nom, prénom, adresse et signature des actionnaires, (ii) l'indication des actions pour lesquelles l'actionnaire exerce son droit, (iii) l'agenda tel que décrit dans la convocation et (iv) les instructions de vote (approbation, refus, abstention) pour chaque sujet de l'agenda. Pour être pris en compte, les formulaires originaux devront être revus par la Société 72 (soixante-douze) heures avant la tenue de ladite Assemblée Générale.

18.8 Le [Président] préside l'Assemblée Générale ou, en son absence, son représentant autorisé. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.

18.9 Les procès-verbaux des réunions de l'Assemblée Générale sont signés par les membres du bureau de l'Assemblée Générale et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

18.10 Cependant, si les décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits à utiliser devant un tribunal ou autre part doivent être signés par le Président ou deux administrateurs conjointement.

19. Art. 19. Quorum.

19.1 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts (principalement l'article 20), les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

19.2 Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une Assemblée Générale représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées, et le cas échéant, le texte de celles qui touchent à l'objet ou à la forme de la Société. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'Assemblée Générale dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente Assemblée Générale. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent réunir les deux tiers au moins des voix exprimées. Les voix attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul ne sont pas prises en compte pour le calcul de la majorité.

19.3 Le changement de la nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des associés et des obligataires.

20. Art. 21. Vote - Questions réservées.

20.1 Excepté si elles concernent une Question Réservee, ou sauf stipulation contraire des Statuts, ou sauf disposition contraire de la réglementation en vigueur, toutes les résolutions de l'Assemblée Générale seront adoptées à la majorité simple des Associés présents à l'assemblée à laquelle les conditions de quorum figurant à l'article 19 seront satisfaites.

20.2 Aucune action ou décision concernant les Sujets Réservees ne sera prise par l'Assemblée Générale (en supposant que l'Assemblée Générale disposerait du pouvoir de mettre en oeuvre ou d'appliquer lesdites actions ou décisions) sans le Consentement de l'Investisseur

Chapitre VI. - Année fiscale - États financiers - Participation aux bénéfices

21. Art. 22. Année fiscale. L'année fiscale de la Société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

22. Art. 23. États financiers.

22.1 Tous les ans, à la fin de l'année fiscale, les comptes annuels de la Société sont établis par le Conseil sous la forme requise par la Loi de 2002.

22.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique, selon le cas, soumet au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle ordinaire le bilan et le compte de profits et pertes ensemble avec leur rapport et les documents afférents tels que prescrits par la loi, à l'examen du/des commissaire(s) aux comptes/réviseur(s) d'entreprises externe de la Société, qui rédige(ront) sur cette base son/leur rapport de révision.

22.3 Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique, selon le cas, le rapport [du/des commissaire(s) aux comptes/réviseur(s) d'entreprises externe], ainsi que tous les autres documents requis par la Loi de 1915, sont déposés au siège social de la Société au moins 15 (quinze) jours avant l'Assemblée Générale Annuelle. Ces documents sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter durant les heures de bureau ordinaires.

23. Art. 24. Répartition des bénéfices, Réserves.

23.1 Sur les bénéfices nets annuels de la Société, 5 % (cinq pour cent) seront affectés à la constitution d'un fonds de réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que le fonds de réserve légale aura atteint 10 % (dix pour cent.) du capital social de la Société tel qu'il est augmenté ou réduit selon les besoins conformément aux dispositions de l'alinéa 5 ci-avant, mais sera de nouveau obligatoire si le fonds de réserve tombe en dessous desdits dix pour cent.

23.2 Conformément à l'alinéa 23.4 ci-après, et sous réserve du paiement de tous les autres créanciers privilégiés, l'Assemblée Générale déterminera l'affectation du solde des bénéfices nets annuels et pourra décider de payer des dividendes de temps en temps, si, à sa discrétion, elle estime que c'est dans l'intérêt de l'objet et de la politique de l'entreprise et dans les limites de la Loi sur les Sociétés commerciales.

23.3 Les dividendes pourront être payés en euros ou dans toute autre devise choisie par l'Assemblée Générale et en tout endroit qu'aura déterminé l'Assemblée Générale.

23.4 Sauf convention contraire de l'Assemblée Générale, et sous réserve de limitations ou de dispositions contraires dans le cadre d'un Pacte d'Actionnaires, les bénéfices nets déterminés conformément aux dispositions du présent article, devant être distribués aux Parts Sociales (ci-après les Bénéfices par Part Sociale) seront attribués comme suit:

(a) premièrement, les porteurs d'Actions Préférentielles seront en droit de percevoir le Dividende Préférentiel et le Remboursement Préférentiel Cumulé.

(b) deuxièmement les porteurs d'Actions de Classe 1 seront en droit de percevoir des dividendes en relation avec l'année en question d'un montant de zéro virgule vingt (0,20%) pour cent de la valeur nominale des Actions de Classe 3 détenues par eux, puis:

(c) troisièmement, les porteurs d'Actions de Classe 2 seront en droit de percevoir des dividendes en relation avec l'année en question d'un montant de zéro virgule dix (0,10%) pour cent de la valeur nominale des Actions de Classe 2 détenues par eux, et

(d) enfin, les porteurs d'Actions de Classe 3 seront en droit de percevoir le solde des dividendes.

La dernière classe d'actions (par ordre numérique, e.g. Actions de Classe 3) devrait-elle avoir été annulée suite à un rachat, une vente ou autre au moment de la distribution, le solde de la distribution des dividendes sera alors alloué à la classe d'action immédiatement précédente (par ordre numérique, e.g. Actions de Classe 2).

Chapitre VII. - Liquidation

24. Art. 25. Liquidation.

24.1 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale prise selon les dispositions requises pour toute modification des Statuts, conformément à l'article 19.2 ci-avant et avec le consentement de l'Investisseur tel que cité dans l'article 20.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'Assemblée Générale décidant de ladite liquidation. Ladite Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateur(s).

24.2 En cas de remboursement de capital lors de la liquidation, les actifs de la Société disponibles pour être distribués parmi les Actionnaires seront, sous réserve de limitations ou de dispositions contraires dans un Pacte d'Actionnaires partagés comme suit:

(a) en premier lieu, pour rembourser les porteurs d'Actions Préférentielles (si lesdites Actions Préférentielles sont alors toujours existantes), un montant égal à la somme de tout Dividende Préférentiel non versé plus tout Remboursement Préférentiel Cumulé plus la valeur nominale des Actions Préférentielles.

(b) en deuxième lieu, pour rembourser le restant (le cas échéant) des porteurs d'Actions A et d'Actions B proportionnellement au nombre respectif d'actions qu'ils détiennent en accord avec les termes du Pacte d'Actionnaires.

24.3 Si à la liquidation, la distribution ou la dissolution des actifs de la Société se révélait insuffisante pour procéder au paiement total du droit de préférence de liquidation de tous les porteurs d'Actions Préférentielles, ces actifs seront alors distribués parmi les porteurs d'Actions Préférentielles au prorata des montants totaux auxquels ils auraient eu autrement droit respectivement.

Chapitre VIII. - Audit

25. Art. 26. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises.

25.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou, dans les cas prévus par la loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant.

25.2 Le commissaire aux comptes est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible. Le commissaire aux comptes est nommé par l'Assemblée Générale qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

25.3 Si la Société est surveillée par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréé, il(s) est/sont nommé(s) par l'Assemblée Générale conformément à l'article 69 de la Loi de 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises (la Loi de 2002). L'Assemblée Générale déterminera leur nombre, leur rémunération et les conditions dans lesquelles ils assument leurs.

Chapitre IX. - Loi applicable

26. Art. 27. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points qui ne sont pas régis par les Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi sur les Sociétés.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des actions de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et habilite et autorise tout administrateur de la Société et tout avocat d'Allen & Overy Luxembourg de procéder pour le compte de la Société (i) à l'enregistrement des changements statutaires dans le registre des actions et de pourvoir aux formalités y relatives et (ii) de procéder à toutes les formalités en relations avec les résolutions adoptées ci-dessus.

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence de la présente augmentation de capital est estimé à environ cinq mille deux cents euros (€ 5.200,-).

Constataion

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: Luna, Conde, Theisen, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12185. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011163477/1929.

(110188925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2011.

Olympic Ventures S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 35.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 165.037.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 21 novembre 2011 entre la société VACON PROPERTIES S.A., d'une part, et la société Olympic Vermögensverwaltungs GmbH, société inscrite au Handelsregister des Amtsgerichts Bad Homburg sous le numéro HR B11910 et ayant son siège social au 20, Tannenwaldallee, 61348 Bad Homburg / Frankfurt am Main (Allemagne), d'autre part, que VACON PROPERTIES S.A. a cédé la totalité de ses parts sociales détenues dans la Société (soit 35.000 parts sociales) à la société Olympic Vermögensverwaltungs GmbH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Fait à Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166936/17.

(110193562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

LU GE I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 100.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 156.748.

—
Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique en date du 5 décembre 2011

1) M. Jason Alan Bennett, né en Californie (Etats-Unis d'Amérique), le 11 août 1973, demeurant à 53, Corso Buenos Aires, 20124 Milan (Italy), a été démissionné comme gérant avec effet au 5 décembre 2011.

2) Le nombre des gérants a été diminué de deux (2) à un (1).

3) La société à responsabilité limitée Panattoni Luxembourg Directorship Sàrl est devenu gérant unique.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

LU GE I Sàrl

Panattoni Luxembourg Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Olivier Marbaise

Gérant

Référence de publication: 2011166875/19.

(110193830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Management Consultants Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 2, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 151.712.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 1^{er} décembre 2011 à 14.30 heures

L'assemblée générale accepte la démission des deux administrateurs MM. Dirk FRÖHLICH et Serge NICKELS, ainsi que la démission de la société PREMIUM ADVISORY PARTNERS S.A. en sa fonction de commissaire aux comptes.

L'assemblée générale nomme aux fonctions d'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015:

Monsieur André LEUSCHEN, retraité, né le 27 octobre 1943 à Luxembourg et demeurant à L-9273 Diekirch, 12 Op der Schleed;

NORDIC HIGHLAND S.A R.L. avec siège social à L-1653 Luxembourg, 2 Avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 114.520.

L'assemblée générale nomme comme commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2015 la société EWA REVISION S.A., avec siège social à L-9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 38.937.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2011166889/21.

(110193787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Phantos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 120.558.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011166976/9.

(110193154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Phantos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R.C.S. Luxembourg B 120.558.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011166977/9.

(110193155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Pietra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 145.462.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166979/11.

(110193313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

PKB International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 63.410.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166980/11.

(110193312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Pleimount S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 38.163.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166981/11.

(110193311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Point Blank Promotions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 20.592.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011166982/10.

(110193697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Polifontaine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 16.974.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166984/11.

(110193336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Polymnie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 150.208.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166985/11.

(110193335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Pommerit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 158.230.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166986/11.

(110193334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Pooling S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 69.452.

—
Les comptes annuels au 30 JUIN 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011166987/10.

(110193696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Potosi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 118.547.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion
du Conseil d'Administration en date du 15 novembre 2011*

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166989/12.

(110193363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Prefood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 98.193.

—
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion
du Conseil d'Administration en date du 15 novembre 2011*

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166990/12.

(110193362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Promonova S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4779 Pétange, 15, rue Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 99.667.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011166991/10.

(110193301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Propolis, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 56.204.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011166992/9.

(110193393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Pyrotex UK 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.430.

—
Extrait des décisions prises lors du conseil d'administration du 10 novembre 2011

Le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Moysé Dargaa, administrateur, demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy, en tant que président du conseil d'administration de la société pour une durée expirant lors de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PYROTEX UK 1 S.A.

BNP PARIBAS Real Estate Investment Management Luxembourg S.A., en abrégé «BNPP REIM Lux S.A.»

Référence de publication: 2011166994/16.

(110193229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

**Quelbuild S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Quelbuild S.A.).**

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 66.215.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une constatation du gérant unique de la Société qu'à la suite d'une opération de fusion inversée intervenue le 23 novembre 2011 au cours de laquelle la Société (société absorbante) a absorbée sa société mère, la société Aerium Quelbuild S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 6A route de Trèves, L-2633 Senningerberg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.108.969, l'intégralité des parts sociales de la Société sont, à la date la fusion, détenues par la société Aerium IV Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à 6A route de Trèves, L-2633 Senningerberg, au capital social de EUR 12.500.- et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.104.717.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Quelbuild S.à r.l. (anc. Quelbuild S.A.)
Mélanie Sauvage
Mandataire

Référence de publication: 2011166995/22.

(110193149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Quodre Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 138.444.

Nous vous informons par la présente la démission de la société Zimmer & Partners S.A. dont le siège social est situé au 3-7, rue Schiller à L-2519 Luxembourg, Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 151.507, en tant que Commissaire aux Comptes de la société Quodre Finance S.A. avec effet au 30 septembre 2011.

Luxembourg, le 2 décembre 2011.
Zimmer & Partners S.A.
Signature

Référence de publication: 2011166996/13.

(110193523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Randeor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 29.684.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion
du Conseil d'Administration en date du 15 novembre 2011*

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011166998/12.

(110193385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

RE Faktoring S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 45.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 163.557.

En vertu d'un contrat d'achat de parts sociales daté du 5 décembre 2011, Riverside Europe Fund IV, LP a cédé les 540 parts sociales ordinaires, 140 parts sociales de classe A, 140 parts sociales de classe B, 140 parts sociales de classe C, 140 parts sociales de classe D, 140 parts sociales de classe E, 140 parts sociales de classe F, 140 parts sociales de classe G,

140 parts sociales de classe H et 140 parts sociales de classe I de la Société, d'une valeur nominale de USD 25 chacune, qui représentent l'intégralité du capital social de la Société à Riverside Europe Barrier Solutions LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, dont le siège social se situe au 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de Delaware Division of Corporations sous le numéro 4570801.

En conséquence, Riverside Europe Barrier Solutions LLC est l'associé unique de la Société depuis le 5 décembre 2011. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RA Faktoring S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2011166999/19.

(110193709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Re World S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.730.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011167000/11.

(110193383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Research & Development International S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 34.823.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion
du Conseil d'Administration en date du 15 novembre 2011*

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011167001/13.

(110193384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Resins & Composites S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 99.676.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011167002/10.

(110193624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Romania Invest Corp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 110.236.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion
du Conseil d'Administration en date du 15 novembre 2011*

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011167003/12.

(110193361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Rosch Beteiligung SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 72.369.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011167004/11.

(110193407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Royal Land S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 145.461.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration en date du 15 novembre 2011

Le Conseil d'Administration décide de nommer BPH FINANCE S.A., ayant son siège social 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B – 51.675 au poste de déléguée à la gestion journalière des affaires de la Société.

Pour la Société

Référence de publication: 2011167005/11.

(110193406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Royalty Opportunities Feeder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 160.775.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167006/10.

(110193425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Royalty Opportunities Feeder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 160.775.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167007/10.

(110193645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Schreinerei Thomé s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6493 Echternach, 5, rue des Tonneliers.

R.C.S. Luxembourg B 99.274.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011167009/10.

(110193793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

SibVil Holding, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 150.253.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé unique en date du 24 novembre 2011

L'Associé unique a décidé de révoquer Monsieur Igor TSIBELMAN de son mandat de gérant de la Société avec effet au 24 novembre 2011.

Suite à cette modification, le Conseil de Gérance de la Société se présente désormais comme suit:

- Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011167010/14.

(110193464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

SOPREFIRA, Société pour la prévention et le financement des risques par la réassurance, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 35.868.

—
L'Assemblée Générale en date du 05/05/2008 a décidé de renouveler pour une durée de six ans le mandat du Réviseur d'Entreprises PRICEWATERHOUSECOOPERS, 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg, RCS B6547, qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2014 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011167011/13.

(110193480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

SOPREFIRA, Société pour la prévention et le financement des risques par la réassurance, Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 145, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 35.868.

—
L'Assemblée Générale en date du 06/05/2011, a ratifié la nomination de Monsieur Jean-Jacques BOYER, né le 15/04/1970 à Dijon (France), Directeur Audit et Acquisitions Support du Groupe Bureau Veritas, domicilié sis 156 rue Oberkampf – F-75011 PARIS, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur François DIETHELM, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2014 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011167012/15.

(110193776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Satellite Uno, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 156.261.

—
EXTRAIT

Le siège social de la société anonyme VISYLIA INVESTMENTS, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 136.902, associé unique de la société à responsabilité limitée SATELLITE UNO, se trouve à 75, Parc d'Activités, L-8308 Capellen et non plus à 23, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour Extrait

La société

Référence de publication: 2011167015/14.

(110193090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Semeraro Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 84.209.

Les statuts coordonnés au 24/11/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 06/12/2011.

Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2011167021/12.

(110193681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Semeraro Real Estate Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 102.991.

Les statuts coordonnés au 24/11/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 06/12/2011.

Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2011167022/12.

(110193680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

SHL Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.387.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n°63058 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011167023/10.

(110193319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Société de Gestion Fiduciaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 44.531.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011167029/10.

(110193097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Sodipro, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 106.042.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011167033/9.

(110193176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

South Coast Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 90.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011167034/10.

(110193199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

SPM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 114.594.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Mamer, le 06/12/2011.

Référence de publication: 2011167035/10.

(110193500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Strategic Airlines S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Luxembourg, Cargo Centre Ouest.

R.C.S. Luxembourg B 154.717.

Les comptes annuels au 31 mars 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011167041/11.

(110193432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Summer Spee S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 109.256.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2011.

Signature

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence de publication: 2011167042/12.

(110193476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Sun Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 79.438.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167043/10.

(110193430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.
